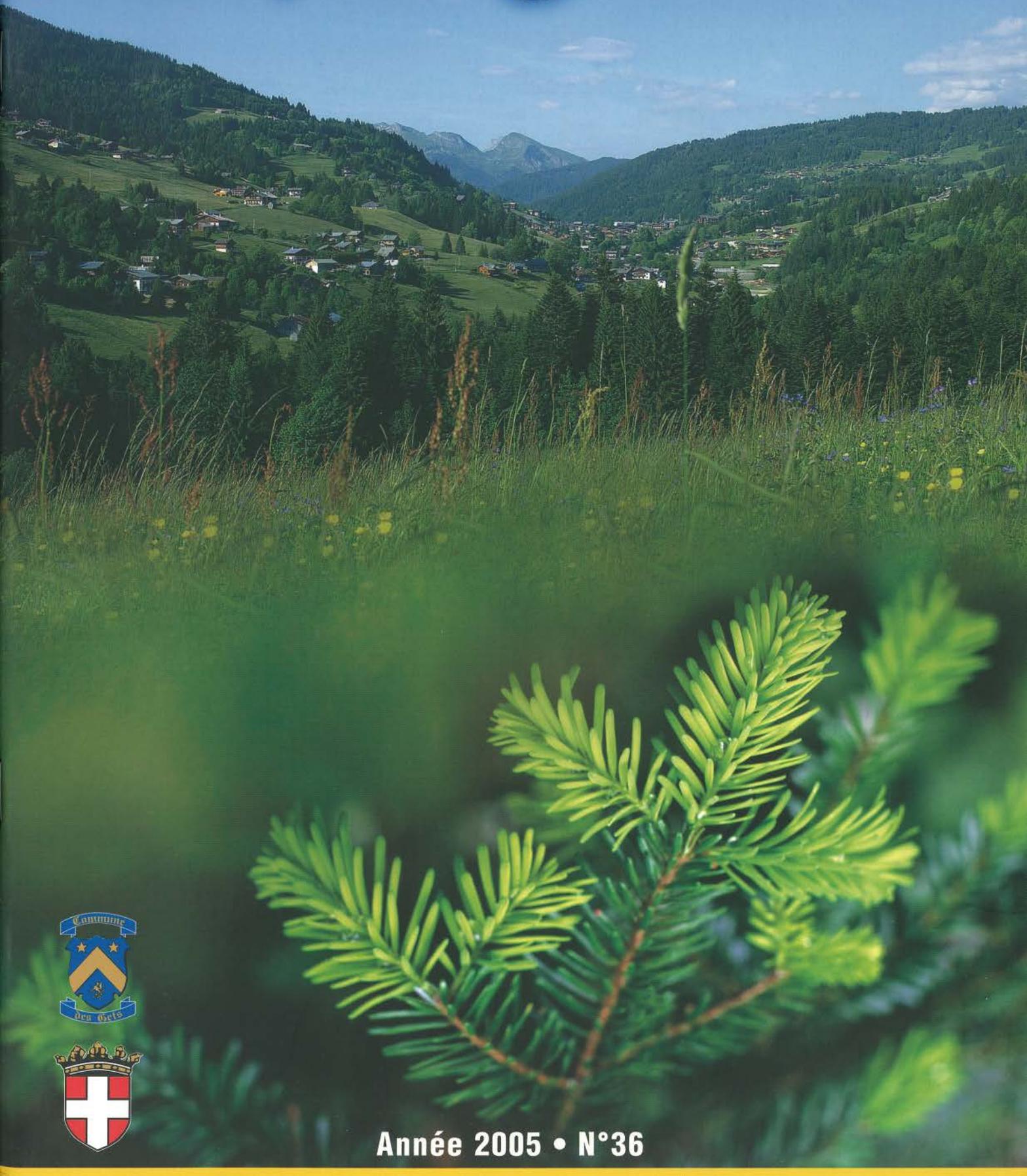


BULLETIN MUNICIPAL

LA VIE GETOISE



Année 2005 • N°36



MAIRIE

Voici enfin ce fameux Plan Local d'Urbanisme, issu de quatre années de travaux en soixante réunions.

L'exercice qui était demandé au Conseil Municipal dans cette révision était bien d'une essence nouvelle :

Créer le projet d'aménagement et de développement durable à partir du diagnostic d'ensemble du territoire des GETS.

Le Conseil Municipal a donc établi un rythme de développement intégrant les contraintes de notre territoire :

- Sauvegarde d'un paysage sur un col ;
- Ressource en eau très limitée ;
- Envahissement des voitures ;
- Evasion des lits en résidence principale qui entraîne la fermeture de classes à l'école ;
- 70 % de lits en résidence secondaire non commercialisés, qui ne contribuent donc pas à l'amortissement des remontées mécaniques.

Rester en maîtrise du développement, ne pas construire plus vite que ce que les infrastructures du territoire peuvent supporter, tel est l'exact enjeu de la démarche à laquelle le Conseil Municipal s'est engagé avec courage.

Votre Maire
Alain BULLOGNE

SOMMAIRE



DÉMOGRAPHIE

- Mariages 2-3
- Naissances 4
- Décès 5



LES COMMISSIONS

- Les finances 8-9
- Climatologie 10-11
- Fleurissement 12-13
- Les Gets Événements 14
- L'office de Tourisme 15
- La Sagets 16-17
- Départ de la poste 18
- Le personnel communal 18



LES ASSOCIATIONS

- Pompiers 20
- Les anciens d'AFN 21
- Les résidents Gêtois 22-23
- L'espérance Gêtoise 23
- Les Gets Ski Compétition 24-25
- Ecole de musique 25
- La Batterie Fanfare «Les Gaudrioles» 26-27
- Association de la Musique Mécanique 28-29
- Club Trial 4x4 30
- Gets les boules 31
- Bibliothèque, Lire aux Gets 32-33
- Société de Pêche des Gets 33
- Association des familles rurales 34
- Club de Judo 34



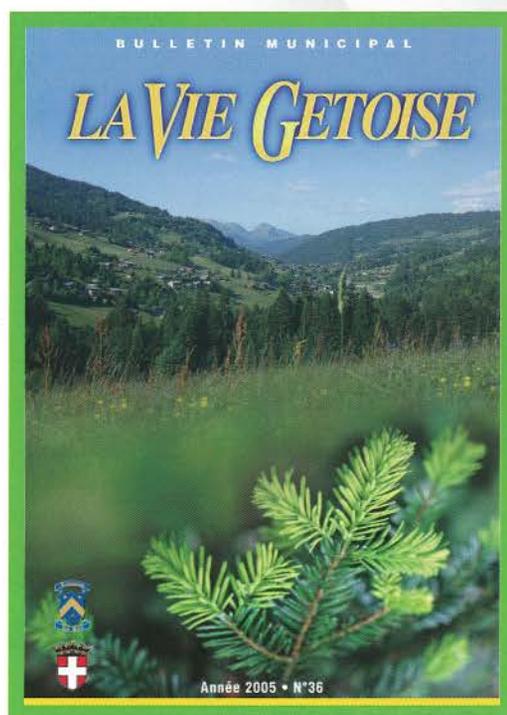
LES ENFANTS

- École Notre Dame 36-37
- École Publique 38-39



LE PLU

- 41-50



la Vie Gêtoise 2005

- Le Bulletin Municipal «La Vie Gêtoise» est édité par la Mairie des Gets
- Directeur de la publication :
Le Maire, Alain Boulogne
- Directeur délégué :
Le Maire Adjoint à la Communication, Régis Blanc
- Président de la commission :
communication, Jean-Michel Baud
- Secrétaire de Rédaction :
Marie-Christine Anthonioz
- Création, composition
et réalisation générale :
Éditions **médiaCIMES** - Les Gets

Imprimé en France.

© Mairie des Gets • Reproduction interdite sans autorisation expresse de la Mairie des Gets par demande écrite à Monsieur le Maire.
© crédits photos : Mairie-Decorzent, Office de tourisme, SEM, SAGETS, JMB, Muilliod, et X
Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2006

LES MARIAGES

MOUVEMENT DÉMOGRAPHIQUE



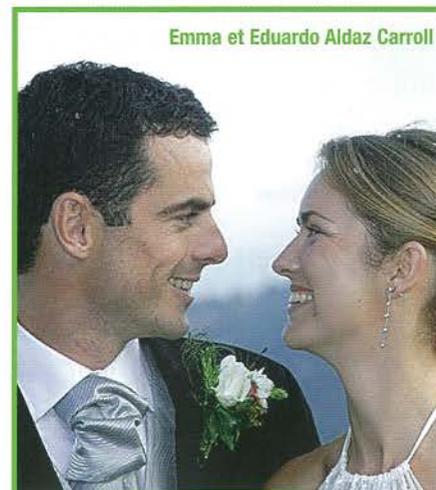
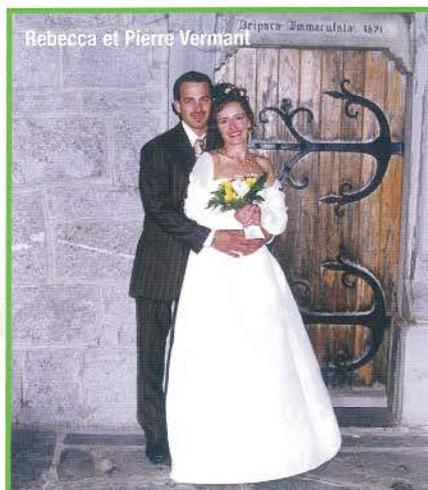
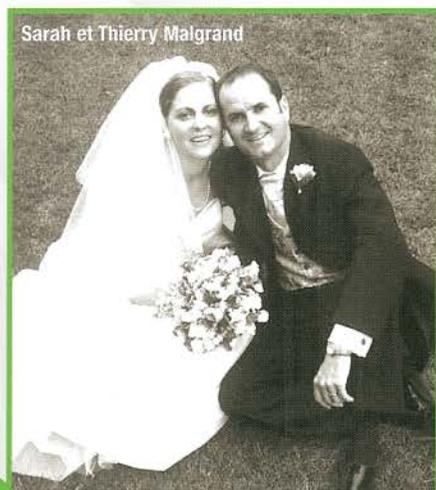
A l'intérieur de la Commune

LE 15 JANVIER :

Jacques Raymond Marcel **VANSCHEEUWYCK**, retraité, demeurant à LES GETS, 445 Route du Tour, et Danielle Lucie Loyce **VANSCHEEUWYCK**, secrétaire, demeurant à LES GETS, 445 Route du Tour.

LE 6 MAI :

Bruno Philippe Raymond **PAJOT**, réviseur de citernes, demeurant à MARCELLAZ (74) et Catherine Madeleine **MASSARD**, infirmière, demeurant à MARCELLAZ (74) et résidant à LES GETS, chalet Champs Fleuris.





Héléne et
Charles Coussy



Claire et Denis Lelong



Vanessa et Pierre Henri
TATARANNO

LE 20 AOÛT :

Peter William **JOSSE**, Vendeur, demeurant à LONDRES (Angleterre) et Joeline **FOSTER**, fonctionnaire, demeurant à LONDRES (Angleterre) et résidant à LES GETS «Les Pesses».

LE 27 AOÛT :

Charles Henry **COUSSY**, ingénieur en imprimerie, demeurant à MONTELMAR (Drôme) et Héléne Yvonne Euphrasie **ANGELLIER**, ingénieur chercheur, demeurant à MONTELMAR (Drôme) et résidant à LES GETS, Immeuble HELIOS.

LE 3 SEPTEMBRE :

Pierre Henri **TATARANNO**, Chef d'entreprise, demeurant à PARIS 17^{ème} et résidant à LES GETS, Le Clos Savoyard, et Vanessa **SOLLIER**, auditeur, demeurant à PARIS 17^{ème}.

LE 17 SEPTEMBRE :

Laurent Florent **GRAULS**, technicien, demeurant à LES GETS «L'orée des Pistes», et Sophie Paule Marguerite **ATLAN**, secrétaire commerciale, demeurant à LES GETS «L'Orée des Pistes».

LE 23 SEPTEMBRE :

Eduardo **ALDAZ CARROLL**, ingénieur électronique, demeurant à ALBORAYA (Espagne), et Emma Jane **BRYANT**, assistante d'administration, demeurant à ALBORAYA (Espagne) et résidant à LES GETS, Route des Granges.

LE 1^{ER} OCTOBRE :

Pierre Maurice **VERMANT**, Commerçant, demeurant à LES GETS «Le Choucas», et Rebecca Catherine **GALLAY**, commerçante, demeurant à LES GETS «Le Choucas».

LE 22 DÉCEMBRE :

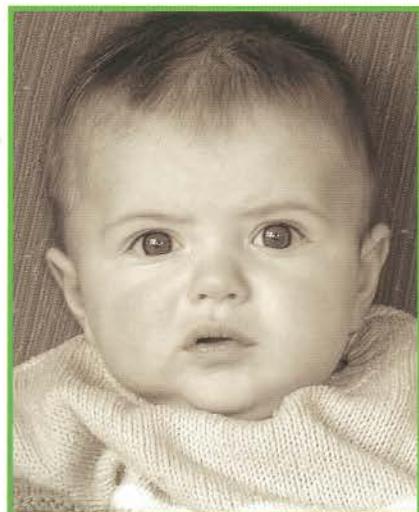
Denis Ghislain Marc **LELONG**, responsable d'exploitation, demeurant à VERLINGHEM (Nord) et Claire Danielle Marie **LEMPEREUR**, diététicienne, demeurant à RONCQ (Nord) et résidant à LES GETS, chalet Lou Paradou.

A l'extérieur de la Commune

LE 28 OCTOBRE,

à CLEVEDON (Nouvelle Zélande), Thierry Francis Patrice **MALGRAND**, et Sarah Grace **FRIZZELL**.

LES NAISSANCES



A l'intérieur de la Commune

Le 31 Décembre : Louna **KARCHER**, fille de Maxime Henri **KARCHER** et de Delphine Joëlle Michèle **GRAND-PERRIN**, 55, chemin au Daude.

A l'extérieur de la Commune

Le 4 Janvier : Sidonie Jeanne-Louise **CAVILLE**, à ANNEMASSE, fille de Gilles Christian **CAVILLE** et de Angèle Geneviève **GENDRONNEAU**, 1265, Route de Lassare.

Le 5 Mars : Eloane **COPPEL**, à ANNEMASSE, fille de Cédric **COPPEL** et de Priscilla Sidonie Pascaline **ROCHEREAU**, «Le Bois de la Dent», 330, Route du Rocher.

Le 10 Mars : Eva Josette Béatrice **TORSANI**, à SALLANCHES, fille de Hervé **TORSANI** et de Sabine Mireille **MOENNE-LOCCOZ**, Immeuble Le Nicolas, 76, Rue du Vieux Village.

Le 13 Avril : Mario **COPPEL**, à ANNEMASSE, fils de Alexandre **COPPEL** et de Corinne Josette

Jacqueline Noëlle **ORIOU**, 577, Route du Pré.

Le 26 Avril : Alice Marie Danielle **CAHOREL**, à SALLANCHES, fille de Olivier Jean Louis **CAHOREL** et de Christelle Isabelle Joëlle **GOURIN**, 406, Chemin des Grangettes.

Le 30 Avril : Sarah **MASDIEU**, à THONON-LES-BAINS, fille de Pascal Gérard Milik **MASDIEU** et de Latifa **HOMEID**, châlet Beth-Shemesh, Le Bénevry.

Le 1^{er} Mai : Doolin Mary George Christian **SEMPLE**, à THONON-LES-BAINS, fils de Alan George Mary **SEMPLE** et de Frédérique Stéphanie Suzy Sylvie **PERONNET**, Résidence Chantemerle.

Le 19 Juin : Maewen Naïssa **MAHE**, à SALLANCHES, fille de Mathieu Patrice Jacques **MAHE** et de Prisca Martine **BUFFARD**, 136, Route du Léry.

Le 30 Juin : Lilou Lili Nicole **ANTHONIOZ**, à THONON-LES-BAINS, fille de Pascal **ANTHONIOZ** et de Sophie Anne-Marie Zulma **LENGLART**, châlet La Casta, 1169 Route des Métrallins.

Le 21 Juillet : Elisa Deema **HERITIER**, à THONON-LES-BAINS, fille de Stéphane Jean Claude **HERITIER** et de Ingrid **MORAND**, 72, Route de la Turche.

Le 16 Août : Cloé Christiane Patricia **MEYER-HERITIER**, à ANNEMASSE, fille de Maxime Thomas Wilfrid **MEYER** et de Christel Marie-Cécile Elise **HERITIER**, 696, Route du Front de Neige.

Le 17 Août : Alexis Jean Raymond **DELAVAY**, à THONON -

LES-BAINS, fils de Philippe Maurice **DELAVAY** et de Florence Raymonde **COPPEL**, 5344 Route des Grandes Alpes.

Le 26 Août : Louly Emma **BISHOP**, à CLUSES, fille de Colin Frederick **BISHOP** et de Karine **FUCHS**, 318 Route de Magy.

Le 10 Septembre : Nélo Baptiste Marcel **JUIN**, à THONON-LES-BAINS, fils de Arnaud Antoine **JUIN** et de Virginie **MALGRAND**, 490, rue du Centre.

Le 29 Septembre : Chloé Marie Cathy **FERRON**, à THONON-LES-BAINS, fille de Nicolas Albert Georges **FERRON** et de Emmanuelle Madeleine Cécile **CAZENAIVE**, «Le Manoir».

Le 3 Octobre : Yvan Christophe **MUTILLOD**, à THONON-LES-BAINS, fils de Christophe François Jean-Louis **MUTILLOD** et de Catherine Nicole **GRANGE**, 680 Route du Lac.

Le 10 Octobre : Enzo Guerrino Laurent **ZAMPIERI-GAUTHIER**, à THONON-LES-BAINS, fils de Robert **ZAMPIERI** et de Carole Isabelle **GAUTHIER**, 184, Route du Rocher.

Le 5 Novembre : Glwadys Jeanne Valentine **DEGOUT**, à CLUSES, fille de Jérôme Philippe Laurent **DEGOUT** et de Gaël Ariette **PLACET**, 1130 Route de la Turche.

Le 7 Novembre : Noémie **BASTARD**, à THONON-LES-BAINS, fille de Frédéric Marc **BASTARD** et de Laetitia **ANTHONIOZ**, 442 Route des Cornuts d'en bas.

LES DECES

A l'intérieur de la Commune

Philippe LE TUTOUR, fils de Marcel **LE TUTOUR** et de Evelyne **VERNEAU**, célibataire, décédé le 13 Mars, à 45 ans.

François Jean COPPEL, fils de François Séraphin **COPPEL** et de Joseph et Françoise **DUCRETTET**, célibataire, décédé le 18 Avril, à 81 ans.

Jean-Marie DELAVAY, fils de Joseph Etienne **DELAVAY** et de Alice Estelle **BERGOEND**, époux de Françoise Philomène **ANTHONIOZ**, décédé le 1^{er} Juillet, à 82 ans

A l'extérieur de la Commune

Léonie Françoise ANTHONIOZ, fille de Edouard Etienne **ANTHONIOZ** et de Julienne Célestine **ANTHONIOZ** (Hameau de Moudon), décédée le 10 Mars à SAINT-JORIOZ, à 86 ans.

Hélène Louise ANTHONIOZ, fille de Jean Edmond **ANTHONIOZ** et de Berthe Anna **MASSE** (Hameau des Cornuts), décédée le 16 Mars à PASSY, à 84 ans.

Françoise Marie Yvonne ANTHONIOZ, fille de François Joseph **ANTHONIOZ** et de Céline Jeanne Marie **ANTHONIOZ**, veuve de Claudius Alphonse **BERGOEND**, décédée le 4 Avril à TANINGES, à 92 ans.

Simon Claudius PERNOLLET, fils de Francis Marie **PERNOLLET** et de Marie

Joséphine **BAUD**, époux de Christiane Germaine **DEMORNEX**, décédé le 12 Août à CLUSES, à 70 ans.

Maurice François BLANC, fils de Armand Louis **BLANC** et de Françoise Marie Angèle **BAUD**, époux de Lucienne Marie Joséphine **ANTHONIOZ-BLANC**, décédé le 13 Août à PASSY, à 76 ans.

Suzanne Eugénie BERGOEND, fille de Louis Marie **BERGOEND** et de Alphonsine Henriette Françoise **PERNOLLET**, veuve de Joseph Marie **BAUD**, décédée le 7 Septembre à MEGEVETTE (74), à 83 ans.

Louise Yvonne ANTHONIOZ-ROSSIAUX, fille de Louis Constant **ANTHONIOZ-ROSSIAUX** et de Céline Antoinette **RAMEL**, décédée le 16 Octobre à TOULON (Var), à 88 ans.

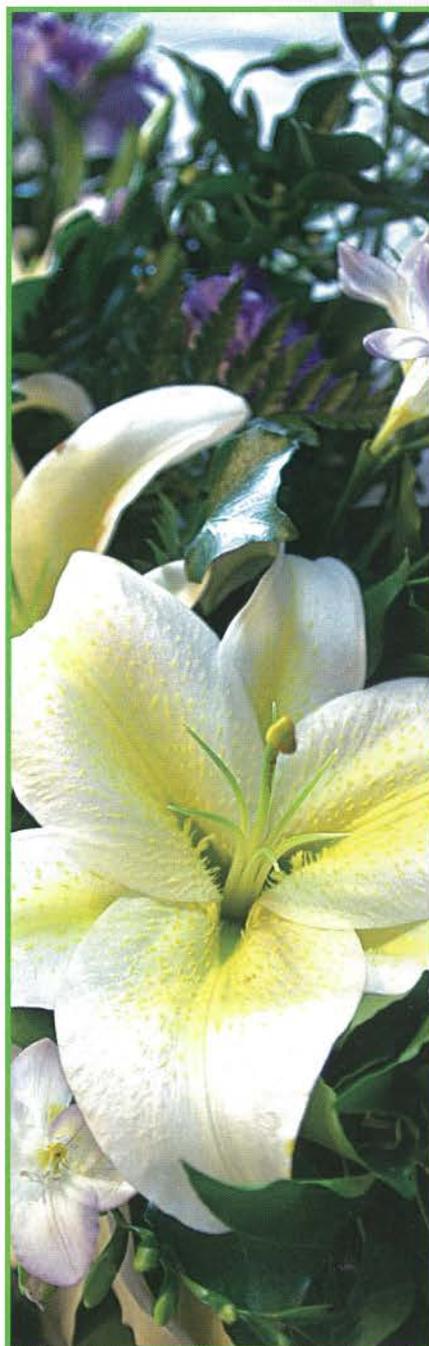
Joséphine Lucie GROBEL, fille de Henri **GROBEL** et de Véronique Claudia **BESSON**, épouse de Hubert Joseph Marie **MUGNIER**, décédée le 16 Octobre à THONON-les-BAINS, à 71 ans.

Georges Emile Charles RIOM, fils de Alfred Emile Jules **RIOM** et de Simone Marie **BERGER**, époux de Yvette Yolande **SPIRITO**, décédé le 28 Octobre à ANNECY, à 81 ans.

Nelly Marie Eugénie DUCRETTET, fille de Bernard Célestin **DUCRETTET** et de Jeanne Joséphine **ANTHONIOZ-ROSSIAUX**, épouse de Georges Paul Ernest **MANIGLIER**, décédée le 6 Novembre à AMBILLY, à 79 ans.

Désiré Henri BLANC, fils de François Henri **BLANC** et de Marie Eugénie Léonie **PERNOLLET**, époux de Yvonne Marie Joséphine **SERMONET**, décédé le 7 Novembre à THONON-les-BAINS, à 86 ans.

Cécile Thérèse Marie HERITIER, fille de Alphonse Jean-François **HERITIER** et de Marie Adeline **PERNOLLET**, célibataire, décédée le 5 Décembre à THONON-les-BAINS, à 76 ans.



HOMMAGE A UN CENTENAIRE



Jean-Charles ANTHONIOZ, notre cousin, a 100 ANS ;

Son Père **Etienne ANTHONIOZ** (1851-1939) et **Sylvain ANTHONIOZ** (1860-1932), père de feu mon Epoux «François du Tour», étaient frères.

Jean, engagé volontaire dans la 2^{ème} Guerre Mondiale fit la campagne du Maroc dans l'aviation, puis fut employé aux Doks de France. Il épousa Germaine en 1935 ; ils ont eu 3 fils, et de nombreux petits enfants. Ils demeurent à TOURS.

Dans les années 1950, alors que LES GETS se développaient, il venait avec son épouse, souvent faire du ski ; ils logeaient alors au «WEEK-END», chez M. & Mme ANTHONIOZ «Tante Lilie».

Certains se souviendront peut-être de ce «grand Bonhomme», tout sourire et plein d'humour, qui au Week-End, le soir, tenait la caisse au comptoir.

Je revois nos skis de bois, nos montées au tire-fesses de la «Boule de Gomme», nos descentes par la piste du «Vieux-Chêne», un virage, puis deux, et nous voilà en bas...

A Jean, je dédie ce poème qui lui rappellera des souvenirs :

"Jean, jeunes tous deux

Avec François, le petit cousin

Et pleins d'entrain,

Sac au dos et godillots,

Souvent vous vous retrouviez

Pour gravir des sommets enneigés.

Maintenant, avec les AUS,

Vous laissez s'écouler les jours,

Entouré de vos enfants,

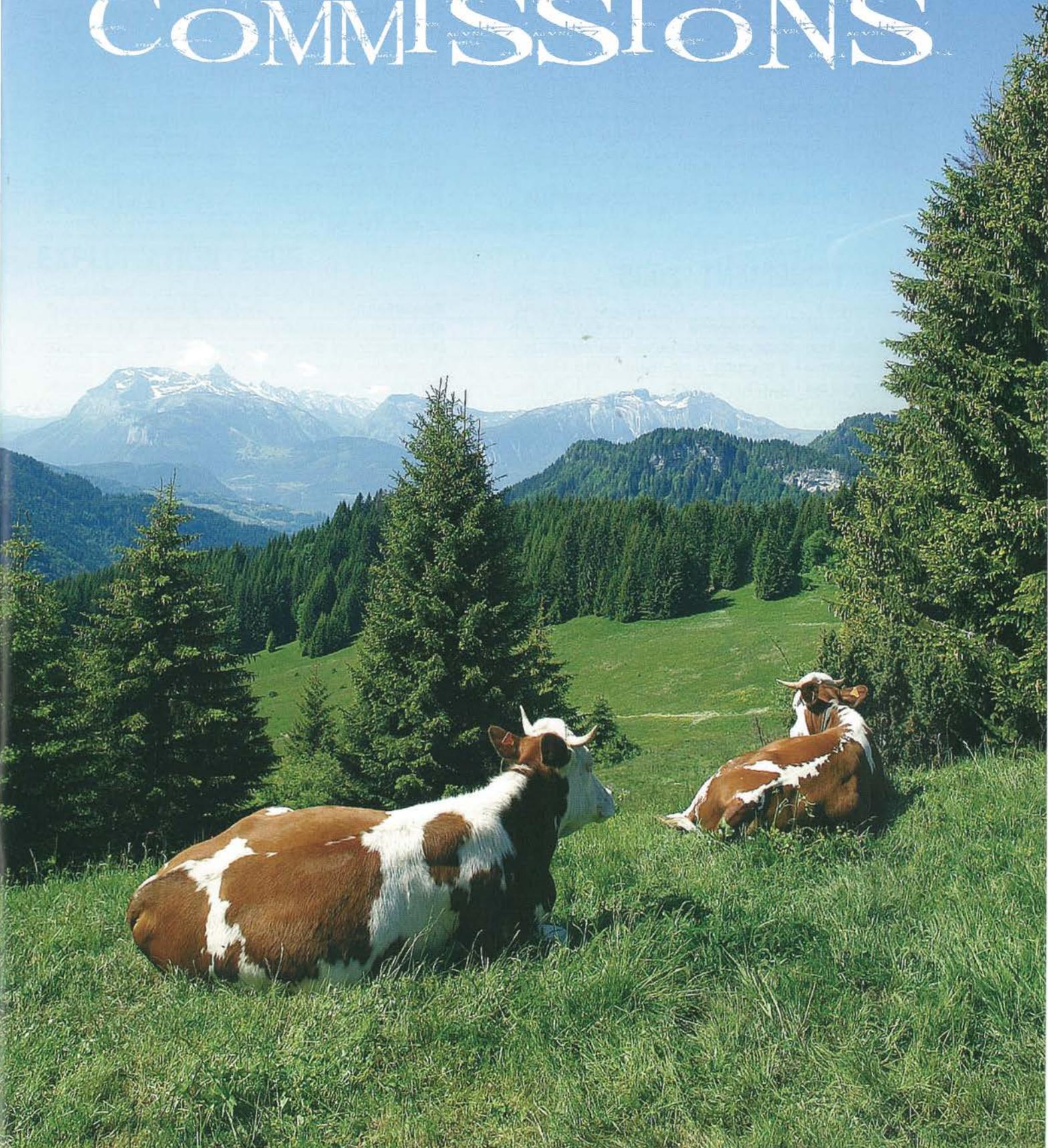
Et de Germaine, votre compagne de toujours".

Avec leurs cœurs,

**Votre petite cousine et vos petits cousins,
La Famille de Georgette Anthonioz.**



LES COMMISSIONS



LES FINANCES

COMPTES ADMINISTRATIFS 2005 - Résultats 2005 et Prévisions 2006 BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT 2005

Dépenses :		Recettes :	
Charges à caractère général	3 105 235,39	Produits des services	825 098,07
Charges de personnel	1 253 415,14	Impôts et taxes	4 653 548,14
Autres charges de gestion courante	2 522 636,54	Dotations et subventions	1 616 284,40
Atténuation de produits	493,00	Autres produits de gestion courante	4 787 979,89
Charges financières	1 171 563,75	Atténuation des charges	50 564,88
Charges exceptionnelles	343 551,55	Produits financiers	3 225,79
Cessions d'immobilisations	199 763,34	Produits exceptionnels	24 493,36
Dotations aux amortissements	296 668,46	Indemnités de sinistre	162 586,63
Dotations provisions dépréciation actifs	7 600,00	Travaux en régie	48 016,25
		Moins-values sur cessions	191 748,69
TOTAL	8 900 927,17	TOTAL	12 363 546,10

Excédent de clôture : 3 462 618,93

INVESTISSEMENT 2005

Dépenses :		Recettes :	
Déficit d'investissement reporté	1 612 229,56	Affectation résultat 2004	3 107 398,26
Dotations, fonds divers, réserves	9 603,15	Dotations, fonds divers, réserves	372 946,00
Remboursement d'emprunts (sauf 1688)	2 610 749,60	Subventions d'investissements	331 670,46
Différences sur réalisations immob.	191 748,69	Emprunts et dettes assimilées sauf (1688)	3 490 756,89
Immobilisations corporelles	4 229 113,52	Différences sur réal. Immobilisations	2 180,30
Immobilisations en cours	2 451 327,50	Immobilisations corporelles	197 583,04
Immobilisations financières	495 000,00	Provisions pour dépréciations	7 600,00
		Autres immobilisations financières	495 000,00
		Amortissement immobilisations	296 668,46
TOTAL	11 599 772,02	TOTAL	8 301 803,41

Solde d'exécution négatif : 3 297 968,61

FONCTIONNEMENT 2006

Dépenses :		Recettes :	
Charges à caractère général	2 652 380,00	Produits des services	307 570,00
Charges de personnel	1 303 690,00	Impôts et taxes	4 679 500,00
Autres charges de gestion courante	2 333 150,00	Dotations et participations	1 604 160,00
Atténuation de produits	1 560,00	Autres produits de gestion courante	4 793 000,00
Charges financières	980 000,00	Atténuation des charges	52 500,00
Charges exceptionnelles	162 000,00	Produits financiers	250,00
Dépenses imprévues	40 000,00	Produits exceptionnels	6 400,00
Dotations aux amortissements	372 542,00		
Virement section fonctionnement	3 598 058,00		
TOTAL	11 443 380,00	TOTAL	11 443 380,00

INVESTISSEMENT 2006

Dépenses :		Recettes :	
Déficit d'investissement reporté	3 297 968,61	Affectation résultat 2005	3 462 618,93
Dotations, fonds divers, réserves	30 002,00	Dotations fonds div, réserves sauf (1068)	536 200,00
Remboursement d'emprunts sauf (1688)	2 326 840,00	Subventions d'investissements	513 240,00
Immobilisations corporelles	1 708 413,97	Emprunts	5 977 638,83
Immobilisations en cours	7 684 000,00	Emprunt /renégociation dette	10 087 646,82
Remboursement anticipé emprunts	9 510 720,00	Produit des cessions	10 000,00
		Provisions dépréciation cpts redevab	7 600,00
		Amortissement immobilisations	364 942,00
		Vt section de fonctionnement	3 598 058,00
TOTAL	24 557 944,58	TOTAL	24 557 944,58

LES FINANCES

BUDGET ANNEXE - EAU/ASSAINISSEMENT (Hors taxes)

2005

EXPLOITATION 2005

Dépenses :		Recettes :	
Charges à caractère général	468 666,15	Vente de produits	1 047 207,22
Charges de personnel	178 965,74	Subvention d'exploitation	67 449,74
Autres charges de gestion courante	1 684,78	Atténuation de charges	12 868,88
Charges financières	61 722,86	Produits exceptionnels	28 148,89
Charges exceptionnelles	51 773,09	Reprise résultat 2004	585 002,03
Amortissement des immobilisations	166 589,18		
TOTAL	929 361,80	TOTAL	1 740 676,76

Résultat d'exploitation positif : 811 314,96

EXPLOITATION 2005

Dépenses :		Recettes :	
Déficit d'investissement reporté	164 269,48	Affectation résultat 2004	419 777,48
Amortis subventions d'investissement	28 148,79	Produits des emprunts	199 654,00
Remboursement dette	125 192,52	Amortissement des immobilisations	166 589,18
Immobilisations corporelles	33 819,89		
Immobilisations en cours	667 483,00		
TOTAL	1 018 913,73	TOTAL	786 020,66

Résultat d'investissement négatif : 232 893,07

2006

EXPLOITATION 2006

Dépenses :		Recettes :	
Charges à caractère général	474 950,00	Vente de produits	1 068 500,00
Charges de personnel	192 000,00	Subvention d'exploitation	50 000,00
Autres charges de gestion courante	1 900,00	Produits exceptionnels	29 000,00
Charges financières	64 000,00	Reprise résultat 2005	578 421,89
Charges exceptionnelles	310 000,00		
Dotations aux amortissement	170 000,00		
Virement section investissement	513 071,89		
TOTAL	1 725 921,89	TOTAL	1 725 921,89

INVESTISSEMENT 2006

Dépenses :		Recettes :	
Déficit d'investissement reporté	232 893,07	Affectation résultat 2005	232 893,07
Amortis subventions d'investissement	29 000,00	Subventions investissement	560 000,00
Remboursement emprunts	140 705,00	Amortissement des immobilisations	170 000,00
Immobilisations corporelles	34 000,00	Emprunts	3 150 000,00
Immobilisations en cours	4 189 366,89	Virement section exploitation	513 071,89
TOTAL	4 625 964,96	TOTAL	4 625 964,96

CLIMATOLOGIE

Précipitation de l'année 2005

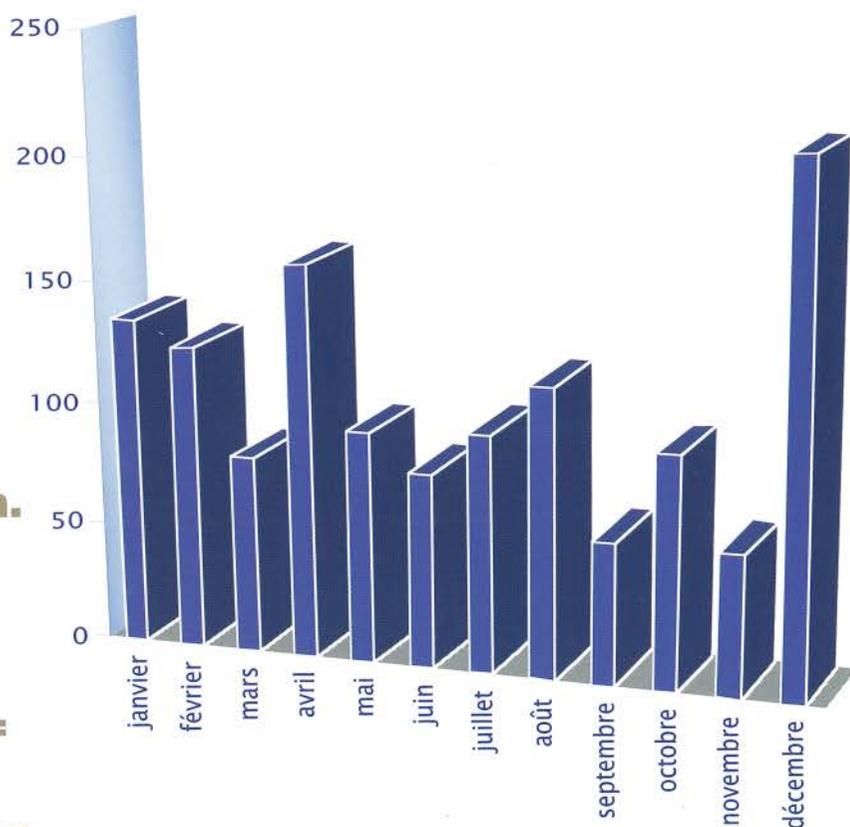
Précipitations totales :

1 322.70 mm

Dont Neige :

Hauteur cumulée : **4.08 m.**

Hauteur maximale
du manteau neigeux : **89 cm.**



Températures (sous abri) :

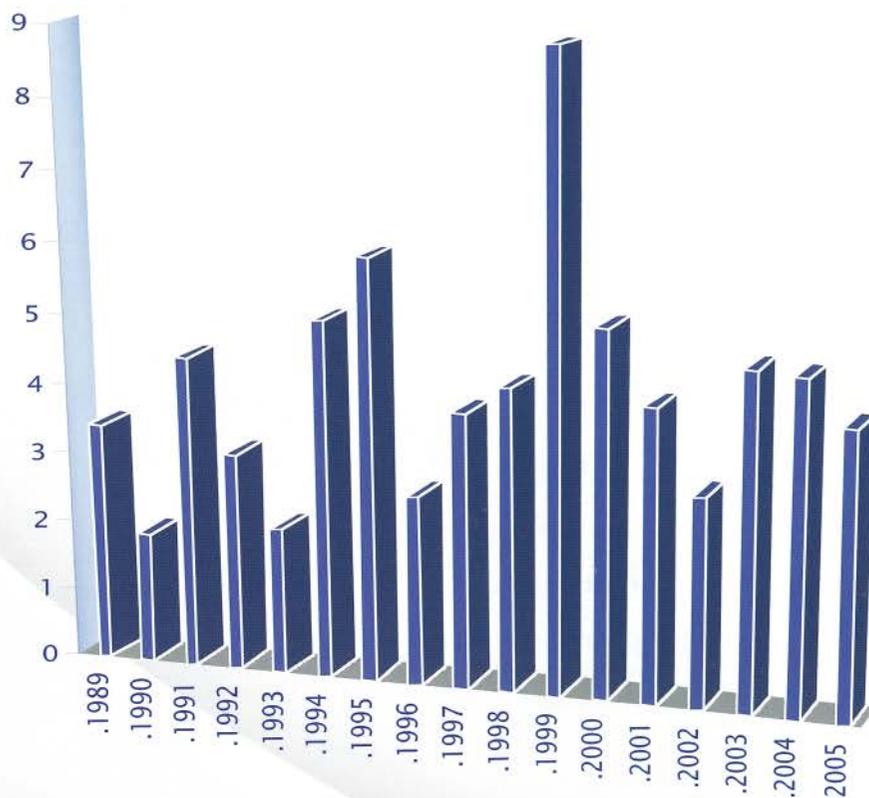
minimale :

- 17.7 ° le 2 Janvier.

Maximale :

+ 30.3 ° le 28 Juillet.

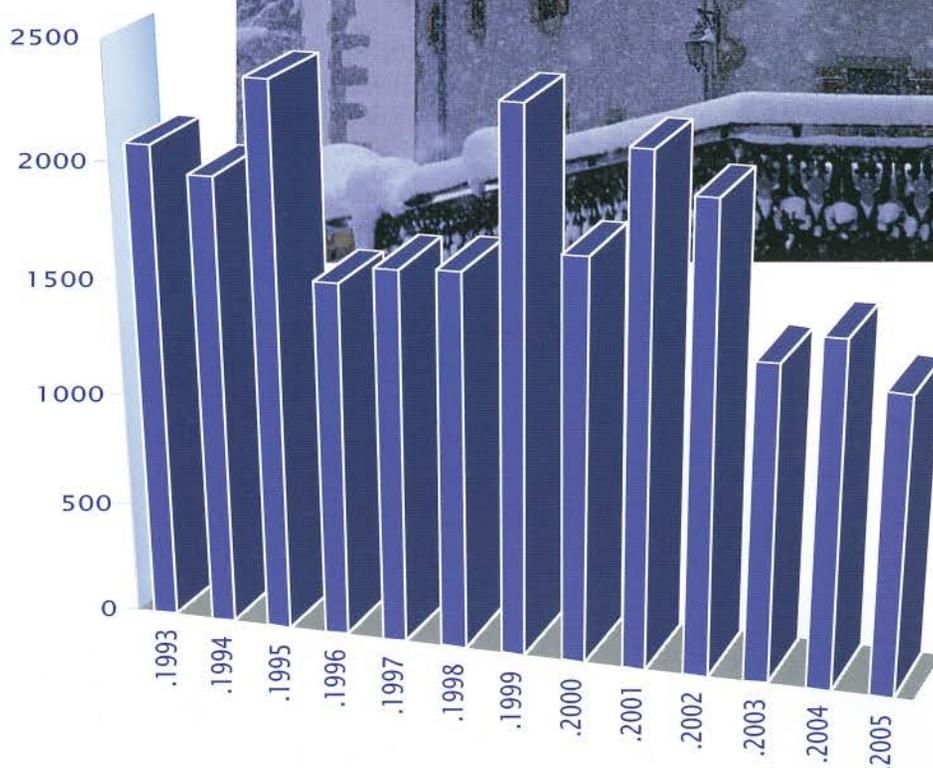
Enneigement annuel 2005



Pluviométrie annuelle

(eau de pluie + eau de fonte
de la neige) en mm

1 mm = 1 litre par m² :



FLEURISSEMENT

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE - FLEURISSEMENT 2005.

Pour le concours départemental des villes et villages fleuris, notre Commune s'est imposée pour reconquérir sa 2^{ème} fleur.

Je constate qu'année après année, l'intérêt des acteurs pour le concours communal et départemental s'affirme, et je m'en réjouis.

Par le soin que vous apportez aux espaces fleuris, à leur embellissement, par l'enthousiasme avec lequel vous-même les habitants, vous fleurissez façades et balcons, vous contribuez à une démarche en faveur de la promotion du village et vous vous engagez pour une meilleure qualité d'accueil.

Encore une fois, je tiens à vous remercier pour votre participation au fleurissement et je vous félicite pour votre action qui fait des GETS un village où il fait bon séjourner.

Michel DOUCET.

CONCOURS DEPARTEMENTAL 2005

Catégorie : maison avec jardin paysagé visible de la rue : 45 participants.

8^{ème} prix **MARULLAZ Françoise** (Photo 01)

Catégorie : maison sans jardin paysagé : 35 participants.

16^{ème} prix.....**ANTHONIOZ Suzanne** (Photo 02)

Catégorie : Maison traditionnelle : 34 participants.

6^{ème} ex-aequo**ANTHONIOZ Marie**

Catégorie : balcons et terrasses : 28 participants.

11^{ème} ex-aequo**TRIPODI Bruno**

Catégorie : collectif type chalet : 8 participants.

1^{er} prix**ANTHONIOZ François** (les Marais) (Photo 03)

Catégorie : commerce restaurant : 23 participants.

9^{ème} prix**LE GRAND CRY** (Photo 05)

Catégorie : Hôtels : 19 participants.

1^{er} prix**LE NAGANO**

Catégorie : ferme en activité : 18 participants

10^{ème} prix**ANTHONIOZ Emile** (Photo 04)

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2005.

Catégorie : Hôtels :

1^{er} prix**LE NAGANO** (Photo 09)

2^{ème} prix**LE LABRADOR**

3^{ème} prix**LE STELLA** (Photo 08)



Catégorie : Restaurants :

- 1^{er} prix LE GRAND CRY
- 2^{ème} prix LE BELVEDERE (Photo 12)
- 3^{ème} prix LES CHEVRELLES

Catégorie : Commerces :

- 1^{er} prix SHOPI (Photo 06)
- 2^{ème} prix PHILIPPE SPORTS
- 3^{ème} prix TABAC PRESSE

Catégorie : Balcons :

- 1^{er} prix TRIPODI Bruno
- 2^{ème} prix ANTHONIOZ Suzanne
- 3^{ème} prix PASSAQUAY-LEGRIS

Catégorie : Greniers :

- 1^{er} prix ANTHONIOZ Christiane
- 2^{ème} prix COPPEL Jean
- 3^{ème} prix BASTARD Maurice (Photo 10)

Catégorie : Fermes rénovées :

- 1^{er} prix ANTHONIOZ Marie
- 2^{ème} prix PERIE Joël
- 3^{ème} prix MONNET André (Photo 07)

Catégorie : Fermes en activités :

- 1^{er} prix ANTHONIOZ Emile
- 2^{ème} prix BASTARD M. Thérèse
- 3^{ème} prix BONHOMME J. Claude

Catégorie : Immeubles :

- 1^{er} prix LES AMARYLLIS
- 2^{ème} prix LE GALAXY
- 3^{ème} prix LE CRY DE LYS

Catégorie : Chalets meublés :

- 1^{er} prix DELAVAY André
- 2^{ème} prix ANTHONIOZ François (les marais) (Photo 03)
- 3^{ème} prix MARION Léon (Photo 11)

Catégorie : individuels :

- 1^{er} prix MARULLAZ Françoise
- 2^{ème} prix PERNOLLET Michel
- 3^{ème} prix MUFFAT Marcel.



LES COMMISSIONS



LES GETS EVENEMENTS

LES GETS EVENEMENTS



LES GETS EVENEMENTS a 10 ans ; c'est en effet en 1996 que le Conseil Municipal décidait d'une restructuration qui devait aboutir à la création de la Sem Touristique «LES GETS EVENEMENTS». La gestion des activités de loisirs, l'animation et l'organisation des Evènements jusque là sous le «chapeau» de l'Office du Tourisme, étaient confiées à cette nouvelle structure.

En 10 ans, le nombre des activités gérées, l'importance des évènements organisés ont progressé ; c'est aujourd'hui l'heure du bilan avant d'envisager une nouvelle évolution de la Sem.

ACTIVITÉS DE LOISIRS GÉRÉES :

En 1996 :

- Lac des Ecoles ouvert 2 mois 1/2
- Tennis ouvert 2 mois
- Salle «La Colomnière» ouverte à l'année
- Patinoire ouverte 4 mois
- Tir à l'arc ouvert 2 mois.

En 2006 :

- Lac des Ecoles ouvert 2 mois 1/2
- Tennis ouvert 2 mois
- Salle «La Colomnière» ouverte à l'année.
- Patinoire ouverte 4 mois

Nouvelles activités :

- Garderie d'enfants ouverte 6 mois.
- Poney-Club ouvert 3 mois
- Restaurant du lac ouvert 2 mois 1/2
- Aventure Parc ouvert 5 mois
- Golf 18 trous ouvert 4 mois 1/2
- Découverte Patrimoine Été-Hiver.



PERSPECTIVES

Avec le réaménagement de la rue du centre, la Patinoire telle que nous la connaissons va disparaître cet été ; un nouveau chalet d'accueil côté Taninges remplacera celui côté Vieux Village et ouvrira la perspective. Le plan de Glace, lui, sera abaissé et des gradins seront aménagés côté maison des GETS. Ce réaménagement tient compte de la double vocation du lieu : Animation, (un espace de spectacle couvert est prévu) et Patinoire.

Pour le Golf, des travaux importants pour l'agrandissement du lac du trou n° 13 et le reprofilage du trou N° 10 devraient être



entrepris dès cet été ; ces travaux se dérouleront sur une saison de Golf entière.

Pour le lac, dans un avenir plus lointain, le Conseil Municipal étudie une solution de remplacement suite aux fermetures à répétition dues au manque de transparence de l'eau.

10 ans d'EVENEMENTS AUX GETS :

- Coupe du Monde des Médecins Pharmaciens
- Coupe du Monde de Parapente
- 3 Coupes du Monde de Snowboard
- 11 Coupes du Monde de VTT, avec la Finale en 2002.
- Pilotage de la Candidature des Championnats du Monde,
- Direction et Secrétariat des Epreuves.
- Spectacles Pyrotechniques
- Festival «Billes de Bois».
- La «Cabane du Père-Noël».

Christophe MUGNIER



L'OFFICE DE TOURISME

Une gouvernance pour une bonne performance

Comment faire pour que, face au client et au marché, une station constitue un ensemble cohérent et non une juxtaposition d'acteurs, où chacun tire son épingle du jeu sans se soucier des autres ?

Dans un contexte chaque jour plus concurrentiel ; les stations doivent aujourd'hui rechercher, en interne, leur marge de progression. Les dysfonctionnements liés à l'absence de concertation entre opérateurs publics et privés, sont un luxe que peu de stations de montagne peuvent encore se permettre.

Aux Gets, l'office de tourisme a décidé de lancer une réflexion «performance». Notre station est un puzzle. Chacun des opérateurs, a, en main, une pièce de ce puzzle collectif. Chacune est aussi importante et indispensable que toutes les autres pour que le produit soit complet. Pour avancer, il faut accepter deux idées : examiner et montrer aux autres sa propre pièce de puzzle... puis chercher, ensemble, comment la positionner pour qu'elle soit efficace. Seul l'échange, le dialogue et l'information peuvent permettre à des opérateurs qui maîtrisent chacun une partie de la prestation touristique d'agir, en concertation, sur le point de la performance.

L'Office de tourisme a décidé d'agir dans ce sens en modifiant l'intégralité de ces statuts. Vous savez que maintenant tous les Gétois peuvent être adhérents à l'Association Office de Tourisme.

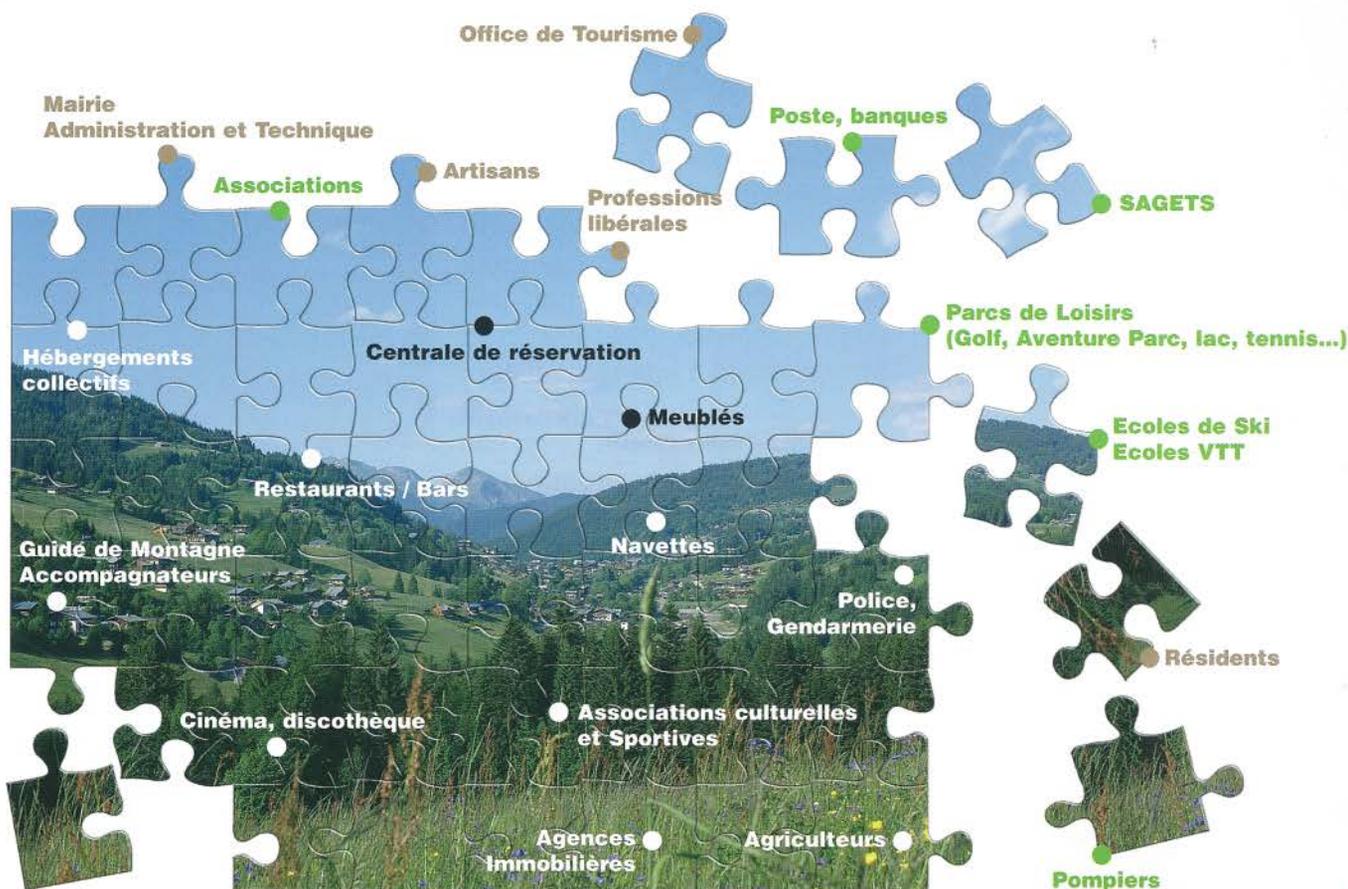
Cela est une volonté car nous savons tous que le produit «LES GETS» se construit et s'améliore avec la participation de chacun.

Tous nos efforts sont primordiaux :

- La qualité de l'accueil.
- Le service clientèle.
- L'environnement (poubelles, entretien de son domicile ou de son lieu de travail, fleurissement...)
- Notre comportement avec nos véhicules, savoir utiliser et informer sur le service des navettes.

Elisabeth Anthonioz

Chacun de nous est une pièce indispensable au bon fonctionnement du village.



LES COMMISSIONS

LA SAGETS

LA SAGETS ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La SAGETS est un des principaux acteurs du développement et de l'aménagement du territoire de la commune. Ce rôle lui confère de grandes responsabilités car chacune de ses actions a des répercussions sur notre cadre de vie et celui des générations futures.

«Nous n'héritons pas de la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants». St-Exupéry

Consciente de cela, la SAGETS choisit aujourd'hui de s'engager dans une démarche de développement durable.

Cela implique de prendre des dispositions pour la préservation de notre environnement : en commençant par des objectifs simples pour chaque service, nous nous rapprocherons petit à petit des exigences de la norme ISO14001.

La SAGETS devra s'efforcer de réduire les nuisances liées directement ou indirectement aux activités de l'entreprise : mettre en conformité les dispositifs de stockage des hydrocarbures afin de limiter la pollution des sols, améliorer la gestion des déchets et limiter le recours à des produits difficilement recyclables, limiter les déplacements inutiles (regroupement des livraisons, covoiturage), optimiser la production de neige artificielle pour limiter les prélèvements d'eau, etc.

Les aspects environnementaux devront également être pris en compte lors de tout nouveau projet d'aménagement.

Mais pour pouvoir parler de développement durable, les pro-

blèmes d'équilibres sociaux doivent également être pris en compte : la SAGETS, en tant qu'employeur principal de la commune, est concernée de près.

Par exemple, en étalant de plus en plus les périodes d'ouverture des remontées mécaniques, elle allonge également les saisons des commerçants. De même, elle participe au maintien des populations locales, par des emplois le plus proche possible d'emplois permanents (par opposition aux emplois saisonniers concentrés sur l'hiver).

La norme ISO18001 sur la santé et la sécurité au travail, vers laquelle tend la SAGETS, fait également partie des responsabilités sociales de l'entreprise.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue la finalité économique du développement durable.

La certification ISO9001 que nous venons d'acquérir, est garante d'une certaine efficacité de l'entreprise, et de la qualité des produits et prestations proposés à nos clients.

La protection et la valorisation de notre environnement doit aussi apporter des retours financiers directs, tout d'abord par une meilleure gestion des ressources (économies d'énergie, d'eau, etc.), mais surtout grâce à l'image valorisante qu'elle dégage. Notre environnement peut être utilisé comme un outil marketing et nous permettre de nous différencier des autres stations.

Cela met en évidence l'importance de communiquer sur notre environnement et les actions entreprises par la SAGETS pour le protéger. D'autant plus qu'en donnant l'exemple, nous espérons motiver d'autres initiatives locales.

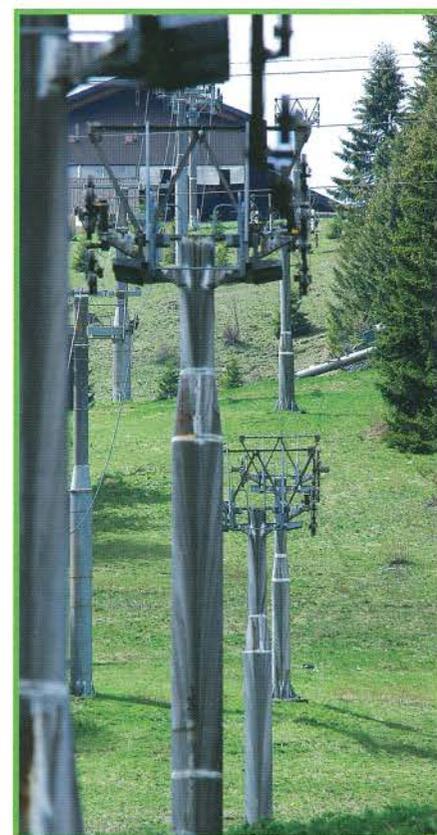
Les 3 piliers du développement durable

Responsabilité économique

Responsabilité environnementale

Responsabilité sociale

Martine Dreyer



La préservation de l'environnement visuel et l'impact des remontées mécaniques sur le site sont une des priorités de la Sagets.

Ici la forêt de pylône a vécu...

Nommée au poste de Directrice Générale Déléguée de la SAGETS depuis le 01/07/2005, il me paraît essentiel de me présenter aux habitants des Gets.

J'ai été recrutée le 1^{er} décembre 1990 par Monsieur François Goddet pour occuper le poste de Responsable Administrative au moment de la création de la SAGETS. J'avais en charge l'organisation du secrétariat, de la comptabilité et des salaires. J'ai passé quelques années à organiser cette partie administrative avec une grande motivation pour la station et, à mon niveau, j'ai participé au développement de cette entreprise notamment sur la partie Ressources Humaines.

La compétition en ski a contribué à forger une partie de mon caractère et m'a donné l'envie de me «défoncer» dans tout ce que j'allais entreprendre.

Durant 6 années, j'ai travaillé en totale symbiose avec François Goddet qui m'a donné les bases essentielles du tourisme, que je n'avais pas à l'époque puisque j'arrivais tout droit de l'industrie du décolletage.

En juillet 2005, le Conseil d'Administration de la SAGETS m'a nommée Directrice Générale Déléguée sur la proposition de son Président Monsieur Jean-Michel BAUD. Depuis 15 ans, j'observais ce qui se passait dans cette entreprise et j'avais des idées... beaucoup d'idées !! Alors il m'a fallu faire un tri pour aller à l'essentiel. J'ai occupé une grande partie de mon temps de ce 2^{ème} semestre 2005 à structurer l'organigramme de l'entreprise, à mettre les moyens humains à la disposition de la station pour que tous ensemble, nous allions de l'avant pour faire avancer cette entreprise en plein essor.

Un des grands chantiers de cet automne a été de structurer la fonction commerciale au sein de l'entreprise. Et déjà en ce début de saison, nous commençons à récolter le fruit de notre travail et notamment sur la clientèle régionale. Alors, que l'objectif visé était de commencer à percevoir le résultat durant l'hiver 2006/2007.

L'entreprise est certifiée ISO 9001 depuis le 21 avril 2005. Dans le cadre de cette certification, le projet d'entreprise définit par le PDG se résume en 5 points :

- Maintenir le client au centre de nos préoccupations
- Inscrire notre démarche dans une logique de développement durable
- Fédérer les énergies (maintenir et développer une collaboration avec tous nos partenaires),

entraîner avec nous tous les acteurs économiques locaux

- Développer notre compétitivité et séduire de nouvelles clientèles
- Intégrer notre démarche dans une relation «gagnant/gagnant» avec nos collaborateurs

Pour mener à bien ce projet d'entreprise, nous avons besoin de vous tous pour faire la différence.

Je souhaite que l'entreprise progresse tout en gardant les valeurs humaines qui sont aujourd'hui à mon sens un véritable atout dans la gestion d'un domaine skiable.

La SAGETS a une histoire et je me suis engagée à ne pas faire abstraction de ce passé.

Je veux développer la communication interne et externe qui passera évidemment par une certaine transparence.

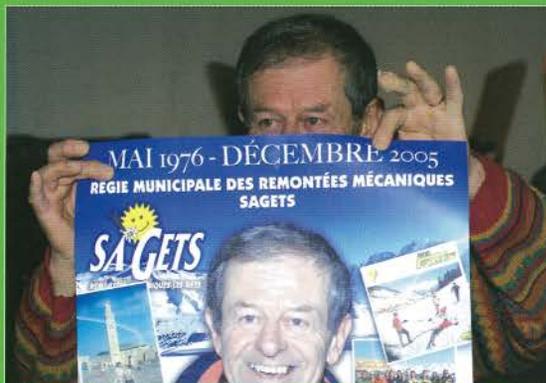
Pour cette saison d'hiver, nous sommes 230 salariés et tous s'emploient à relever le défi d'atteindre cette année le chiffre d'affaires de 13 millions d'euros et nous y croyons tous très fort...

Martine DREYER

Directrice Générale Déléguée de la SAGETS

Départ à la retraite de M. Georges BAUD

Directeur d'exploitation, après 29 années au service des remontées Mécaniques de la station.



DEPART DE LA POSTE.



Ce n'est pas sans un pincement au cœur, qu'après 30 ans à la Poste des GETS, Maryse PERREARD née COPPEL a décidé d'arrêter sa carrière.

Que de souvenirs durant toutes ces années, souvent des bons, parfois des mauvais. Sillonnant le village, à pied, à vélo, en moto, et finalement en voiture, elle a partagé les peines et les joies de chacun.

Elle fut toujours très touchée du généreux accueil qui lui était réservé lors de son passage pour le traditionnel calendrier.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite... à moto !

LE PERSONNEL COMMUNAL



Plusieurs agents ont été mis à l'honneur, lors d'un repas à l'hôtel La Croix Blanche, pour leurs différentes années de service au sein des services municipaux.

Police Municipale : M. Pernollet Raymond, 30 ans

Voirie : M. Muffat Marcel, 30 ans

M. Kocak Mehmet, 30 ans.

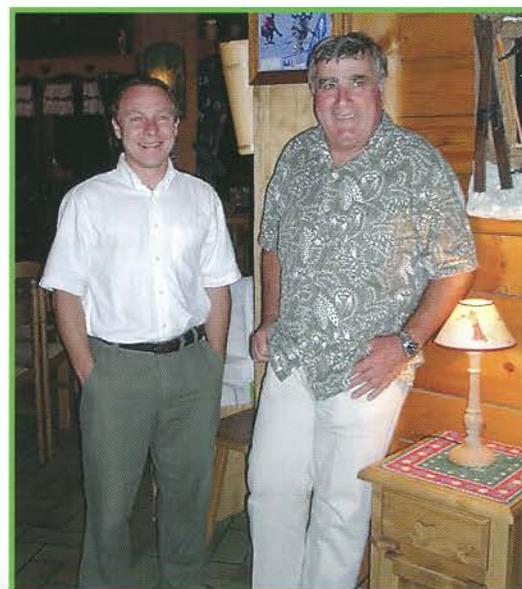
M. Anthonioz Henri, 1^{er} Adjoint et Mme Martel Mirelle, Responsable de la Commission du Personnel, félicitant les médaillés.

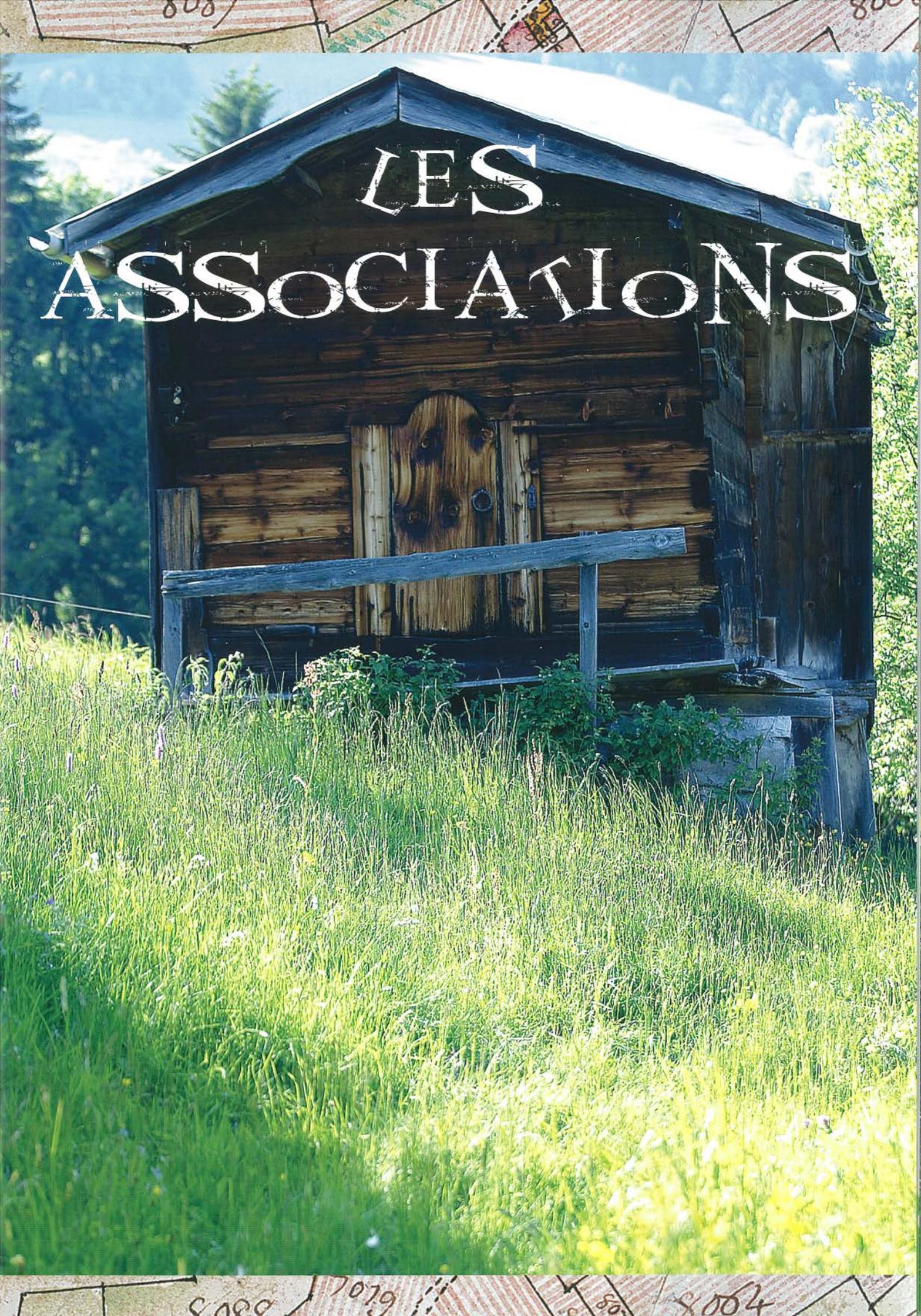
Un grand changement au service technique :

Ayant débuté en Août 1973 en tant que Conducteur Poids Lourds, Monsieur **Goine Maurice** avait pris la succession de **Monsieur Coppel André** en 1994 comme responsable du service.

En novembre 2005, il a décidé de cesser son activité. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite bien méritée. C'est ainsi qu'il a été remplacé par Monsieur **Loïc Hardouin**, jeune technicien supérieur chef, arrivant de Meudon.

Nous lui souhaitons tous nos Meilleurs Voeux de réussite à la direction de ce nouveau poste.





LES ASSOCIATIONS

LES SAPEURS-POMPIERS

Chers Gêtoises et Gêtois,

Comme chaque année, les Sapeurs-Pompiers sont intervenus de multiples fois, **24 heures sur 24**, à raison de **327 interventions** sur notre Commune et les communes voisines.

DESIGNATION	NOMBRE
ASSISTANCES AUX PERSONNES	151
ACCIDENTS DE LA ROUTE	21
ACCIDENTS DE VTT	47
INCENDIES	25
OPERATIONS DIVERSES	30
CARENANCES AMBULANCES PRIVEES	43
INTERVENTIONS ANNULEES	10
TOTAL	327

Cette année 2005, nous avons organisé un grand méchoui auquel furent invités tous les Anciens Pompiers ; ce fut une réussite malgré le temps qui n'était pas de la partie.



Nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle recrue : **Romain PERNOLLET**. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de toute l'équipe.

A ce sujet, si vous avez 18 ans, que vous aimez le sport, la convivialité, et que vous voulez aider les autres, n'hésitez pas à contacter le Chef de Centre, **M. Frédéric BASTARD**. Vous pouvez également assister à des manœuvres pour mieux vous rendre compte.

Trois sapeurs-pompiers ont été nommés 1^{ère} Classe lors du repas annuel de la S^{te} Barbe qui s'est déroulé à l'Hôtel Alpina où nous fument très bien accueillis ; il s'agit de **Nadia, Franck et Ptite Fred** : Toutes nos Félicitations.

Durant l'année, plusieurs sessions « **AFPS** » ont été organisées au Centre de Secours ; si vous êtes

intéressé(e) par cette formation, prenez contact avec **M. BASTARD Frédéric**.

Nous remercions tous les Gêtois et Résidents pour leur générosité lors de notre passage pour le calendrier ; c'est ce qui nous permet de nous évader une semaine, tous les deux ans, loin du BIP ; ainsi cette année, début juin, nous sommes partis en CORSE. Ce fut un très beau voyage. Quelques-uns n'ont pu venir et ont assuré le service.



Nous adressons également nos vifs remerciements à tous ceux qui ont participé au repas dansant pour lequel nous nous excusons du petit désagrément provoqué par l'absence d'un certain nombre de pompiers qui ont dû, malgré la fête, partir pour un chalet en feu. A n'importe quel moment, le devoir nous appelle ; dès que notre bip sonne, nous devons partir. Merci à nos collègues pompiers de MORZINE qui ont terminé le travail de cette intervention pour nous permettre d'assurer la suite du repas dansant.

Parmi les nombreuses missions de Sapeur-Pompier, l'une est particulièrement émouvante : celle d'assister le médecin et l'infirmière lors d'un accouchement. Durant ces dernières années, 3 petites « Gêtoises » ont eu hâte de montrer leur petite frimousse et n'ont pas eu le temps de prendre le chemin de la maternité. Elles sont tout simplement nées aux « GETS ».

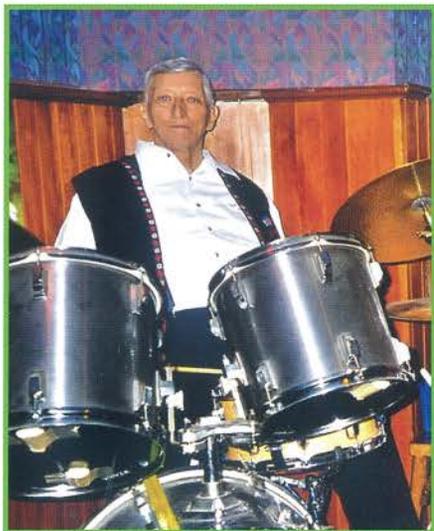
Des événements heureux qui marquent le parcours de pompier.



LES ANCIENS D'AFN

L'année 2005 débute par le repas offert par la Section aux Veuves des Anciens d'A.F.N., qui cette année, a eu lieu au Restaurant «Le Flambeau», le 3 Février.

Le dimanche 3 Juillet, la Section organise une « sortie montagne », avec les sections voisines : **MORZINE, MONTRIOND, ST JEAN D'AULPS, TANINGES, VERCHAIX et SAMOENS.** Marche autour du Chéry. Deux parcours sont prévus : un pour les grands marcheurs, le second pour ouvrir l'appétit. Ce sont Elisabeth et Guy qui nous accueillent au Belvédère pour un repas, après



l'apéritif offert par la Municipalité des GETS. Les 94 participants ont terminé cette journée en chantant et en dansant.

Nos vaillants joueurs de boules ont participé, très nombreux, au Concours départemental qui se déroulait à CRAN GEVRIER, le 28 Août.

Notre sortie annuelle s'est déroulée le 21 Septembre. Nous nous sommes rendus à NANTUA. Après la visite du Musée de la Résistance, nous avons fait une croisière apéritive sur le Lac. Le Restaurant du Père DURDU nous attendait pour le repas de midi. Pour nous dégourdir les jambes, nous avons fait une partie du tour du Lac pour rendre une visite au Monument des Déportés.

Le Congrès Départemental de l'**P.U.D.C.-A.F.N.** et autres conflits se tenait à THONON LES BAINS le

2 Octobre. De nombreux adhérents y ont assisté.

Notre **Assemblée Générale annuelle** a eu lieu le 15 Décembre. Les membres sortants : **Joseph BLANC, Président**, **Joseph BLANC (taxi)**, et **Guy BAUD** sont réélus à l'unanimité. Le Président Joseph BLANC est reconduit dans sa fonction par le Bureau. Une fondue servie par le Restaurant «Le Flambeau» terminait cette assemblée.

Nous tenons à remercier la Municipalité de la subvention qu'elle nous accorde chaque année.

Nos peines :

le 12 Août, Simon PERNOLLET nous quittait. Il a été Président de la Section des GETS de 1970 à 1997.

Robert Gouedard.

CENTRE DE LOISIRS LES MÔMES

Accueil enfants périscolaires et centre de loisirs «les mômes»

Vous pouvez obtenir tous les renseignements concernant les inscriptions, les tarifs, les horaires... des différents accueils enfants (scolarisés aux Gets) en vous rendant au groupe scolaire tous les jours entre 8h et 18h30 et le mercredi entre 8h30 et 18h30.

L'équipe d'encadrement a décidé cette année de vous faire partager les paroles d'enfants les plus drôles :

Le 1^{er} septembre 2005 Peter s'exclame au dessert : «qu'est-ce que c'est ça des myrtilles ?» et ce sont des prunes.....

Le 14 septembre 2005 nous sommes en train de jouer au lac, Hugo vient nous dire bonjour et voir ses copains. Soudain, il nous dit en regardant son vélo qu'il avait garé au porte-vélo «je vais vite vers mon vélo car il y a des vététards qui arrivent»

Aux Gets, un vététiste qui va au lac est un vététard.....

Le 28 septembre 2005 nous sommes allés visiter le jardin botanique de l'abbaye de Saint-Jean d'Aulps. Le guide nous montre des fleurs sauvages, Rayan recule et dit : «elles sont méchantes ?»

Après la visite de Fabien Barel à l'école des Gets, Clémence nous demande de lui rendre ses autographes de Fabien Barthez.

Pour tous les Fabien Champion du Monde Hip Hip Hourra !!!!

Noël 2005 on demande à Matéo ce que le père Noël lui a apporté. Il répond :

«un habit de Pisteurman» Il n'arrive pas à dire Spiderman

Merci à tous les enfants pour tous ces bons moments.

LES RESIDENTS GETOIS

Activités d'hiver.



La sortie en raquettes s'est trouvée modifiée en raison des importantes chutes de neige qui avaient précédé ce rendez-vous de marcheurs du 3 février.

Sous un grand ciel bleu, un petit groupe de six personnes a cheminé à travers la forêt vers Nabor et le golf des Gets ; chacun des participants, enthousiasmé par cette balade ensoleillée c'est bien promis de renouveler l'expérience pour découvrir d'autres paysages dignes des plus belles cartes postales.

Le trophée ski des résidents a pris cette année des allures de vraie compétition sur la piste de slalom du Mont Chéry, grâce à Régis Blanc qui avait conseillé à l'association de faire ce trophée ski sous forme de «flèche» homologuée par la FFS. Le mercredi 16 février, 64 concurrents ont participé à cette compétition, réalisant pour certains de brillantes performances. Tous se sont retrouvés au Belvédère, dans une ambiance amicale, autour d'une boisson chaude offerte par l'ARG, pour la remise des récompenses.

Activités d'été.

La coupe de golf des résidents s'est déroulée le 31 juillet avec un nombre moindre de participants dû sans doute au choix de la date. Les vainqueurs de cha-

que catégorie ont pu encore apprécier la qualité des lots généreusement offerts par notre partenaire «la FUTAINERIE».

Le loto, très attendu après deux années d'absence, a connu un vif succès ; 180 personnes environ se sont concentrées sur leurs cartons et bon nombre d'entre elles ont pu apprécier les lots généreusement offerts par les commerçants des Gets.

Les résultats de cette soirée ont permis de remettre 400 € au musée de la Musique Mécanique et 2400 € à l'association «À chacun son Everest», dont l'action auprès des enfants malades est unanimement appréciée. Nous sommes heureux que ce don puisse contribuer à de grands moments de bonheur des enfants atteints par la maladie et contribuer à leur guérison.



Excursion à Nyon (en Suisse)

le 9 août, 45 personnes se sont retrouvées à Yvoire pour traverser le lac jusqu'à Nyon, cité d'origine romaine située au bord du lac Léman. Après la visite de la vieille ville, de ses sites Romains et du musée, le groupe s'est retrouvé pour un déjeuner convivial place du château avant de se disperser selon les goûts de chacun : petit train de la Givrine, balade au bord du lac ou visite du musée du Léman.



Sortie pédestre avec nuit au refuge des Tinderets.

Les 12 et 13 août, un groupe de 12 courageux marcheurs, sous la conduite avisée de Gérard Lejeune, partit depuis les Lindarets, sac au dos, pour atteindre le col de l'Aulp de Couti à 1817 m. Un sentier de descente escarpé mais coloré par les bleus soutenus des aconits et le violet des myrtilles, conduit nos marcheurs au gîte rustique des Tinderets pour un dîner savoyard typique à la lueur des bougies (pas d'électricité aux Tinderets !), suivi d'un coucher qui laissera des souvenirs à quelques uns !

Après les pluies de la nuit, en route vers les chalets de Lens, puis les pentes du mont de Grange sous un ciel nuageux mais sans précipitation. Pause pique-nique vers 12 heures et après trois bonnes heures de marche, le groupe rejoint, par le col de Bassachaux, les Lindarets où nous avons laissés nos voitures

Le cinquième rallye découverte autour des Gets avait pour thème «l'arbre». Grâce à l'animation de Marc Montenvert, petits et grands purent découvrir la

L'ESPERANCE GETOISE

Cette année, l'ESPERANCE GETOISE a fêté ses 10 ans d'existence, puisque née en 1995 sous l'impulsion de Marc BAUD.

grande variété de nos forêts et l'utilisation des différentes espèces. Pour les réponses aux énigmes et la remise des récompenses, tous se sont retrouvés sous le hall de la maison des Gêts, autour de l'orgue de barbarie de Marc.

Le circuit des chapelles baroques. Sous la conduite d'un guide érudit et passionné, les participants à cette marche de découverte culturelle, ont plongé dans l'histoire de ces hommes qui édifièrent au XVII^e et XVIII^e siècle ces églises et chapelles baroques, lieux de prière, bien sûr, mais aussi lieux privilégiés de la vie sociale du village. Chacun a pu admirer les richesses architecturales et l'exubérance des décors, notamment des rétables. Ce circuit des chapelles baroques est à recommander à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art et à l'histoire de la Savoie.

Vous pourrez constater à la lecture de ce compte-rendu, la grande diversité des activités proposées par notre association. N'hésitez pas à nous rejoindre, si vous voulez être informés de notre programme d'activités.

Philippe Tulasne

Le 11 Janvier, nous avons tiré les Rois, Salle de la Colombière. 70 adhérents se sont partagés les galettes.

Le 18 Janvier, c'était une journée «choucroute» qui réunissait 102 convives.

Le 23 Mai, nous nous embarquons pour un voyage en Normandie : les plages du débarquement, visite du Mémorial de CAEN, un petit tour dans les caves du Père MAGLOIRE (Calvados). Retour par le Mont Saint Michel, Saint Malo, la Touraine.

Le 21 Juin, c'est en Bugey que nous partons. Après une promenade apéritive sur le Rhône, nous dégustons des cuisses de grenouilles. Nous clôturons notre déplacement par la visite d'une cuivrerie.

Le 23 Août, nous nous réunissons pour déguster un cochonnet.

Le 27 Septembre, la Société ANATHERM nous fait une présentation de matériel suivi d'un repas.

Le 25 Octobre, un après-midi LOTO-BUFFET nous permet de jouer et de gagner de jolis lots.

Puis le 29 Novembre, nous concluons cette année par l'Assemblée Générale Annuelle et un repas qui réunit 104 convives.

Nous déplorons les démissions de Edith COPPEL et Léon MARION de notre Comité.

Le nouveau Bureau, après élection, se compose ainsi :

Président : **Guy MARTY**

Vice-Président : **Jean-Pierre HOMINAL**

Trésorier : **André DELAVAY**

Secrétaire : **Robert GOUEDARD**

Membres : **Jacqueline ANTHONIOZ-ROSSIAUX, Nicole BAUD, Eliane BERROUET, Maurice COPPEL, et Chantal DELAVAY.**

Malheureusement, certains de nos adhérents nous ont quittés :

Désiré BLANC, Maurice BLANC, Jean-Marie DELAVAY, Cécile HERITIER, José MUGNIER. Ils nous manquent !



LES GETS SKI COMPETITION

La section alpine débute cette saison avec un effectif de 97 enfants. Le Club a vocation de former des coureurs et préparer les jeunes aux métiers de moniteurs de ski.

BILAN SPORTIF de la saison 2004/2005

Groupes Compétition

Chez les Cadets, deux coureurs ont participé au circuit FIS (Course Internationale) : Quentin **MUGNIER** et Christophe **TRICOU** faisant partit du District Chablais se classent tous les deux dans les 10 premiers Français dans plusieurs disciplines.

Pour les Minimes, suite à la blessure de Romy **CHAPOTTE**, sa saison a été compromise. Chez les garçons, Germain **BERTHET** gagne le critérium en slalom, une 6^{ème} place aux Championnats de France en slalom et une 2^{ème} place au Trophée Dynastar. Il se place souvent dans les cinq premiers du Comité Mont Blanc.

En 1^{ère} année Minimes, belle saison pour Fanny **PELLISSON** en qui on espère beaucoup pour l'hiver prochain.

Du côté des Benjamins, tous sont qualifiés en critérium. Fabien **TISSOT** a fait une super saison avec plusieurs podiums au niveau du Comité, sélectionné pour la **TOPOLINO** (course internationale), termine avec une 3^{ème} place en slalom à la **SCARAFIOTTI** (1^{er} français dans cette course internationale).

Océane et Adeline **BAUD** ont gagné plusieurs podiums et se placent dans les meilleurs du

Comité Mont Blanc.

Chez les Poussins, ce groupe compte 12 jeunes, dont 4 filles et 2 garçons se qualifient pour la finale des minis coupe. Clara **NIQUE** termine 8^{ème} et Chris **MUGNIER** 7^{ème} de son année d'âge. Robin **JORDANIS** monte sur le podium et gagne la 3^{ème} place.

Le groupe des fondeurs lors de la traditionnelle sortie de fin de saison au Lairon



Pour le Groupe Formation, l'effectif est de 23 jeunes. L'objectif de ce groupe est de préparer les jeunes au test technique afin de faciliter leur accès à la formation de moniteur de ski.

Critères d'accès au Groupe Pré-Club : Le Club a défini et communiqué aux parents concernés, les critères d'accès au Groupe Pré-Club.

Rappel : Uniquement les enfants âgés de 6 à 7 ans, habitant aux Gets et scolarisés aux écoles des Gets peuvent participer à ce stage d'entrée, à condition d'avoir acquis la 3^{ème} étoile.

Préparation physique : Pour la 1^{ère} fois cet été, le Club s'est adjoint les services d'une société spécialisée dans la préparation physique : **EVAPEM** pour assurer la programmation et le suivi de la préparation physique des jeunes

du Club.

L'objectif est de travailler sur le long terme en préservant la santé des enfants (travail de présentation sur les entorses du genou).

Les fêtes organisées par le Club :

DEFI DAY (3 septembre) : Beau succès pour cette première organisation qui a permis de réunir autour du Lac, les Enfants des Clubs de Châtel, Morzine et Les Gets.

SOIREE DU CLUB (5 novembre) : Soirée spectacle à «La Colombière» avec Le P'tit Pascal.

SKI DE FOND ET BIATHLON :

5 fondeurs des Gets Ski Compétition ont intégré le comité Mont-Blanc en poursuivant leur études au Lycée du Fayet. Les deux jumelles Camille et Alice **Revuz** commencent la saison 2005 au comité Biathlon, mais Alice souhaite poursuivre sa carrière en ski de fond pour la saison 2006 tandis que Camille continue le biathlon dans une section hors comité mais lui permettant de rester au lycée du Fayet. Adrien **Trincat** continue au lycée du Fayet en section fond, avec Geoffroy **Païs** tandis que Bastien **Buttin** rentre en seconde ski 1 grâce à un heureux concours de circonstance tant les places sont chères.

Dans la section ski-étude au collège de Saint-Jean, seulement 3 fondeurs qui rentrent en 4^{ème} :

Dorothée **Anthonioz**, Célia **Coppel** et Romain **Dewaele**. Ils bénéficient

cient du mardi après-midi pour s'entraîner durant tout l'hiver.

Résultats aux championnats de France 2005

13^{ème} **Geoffroy Pais** aux championnats de France de KO sprint

20^{ème} **Alice Revuz** aux championnats de France biathlon jeunes dames

22^{ème} **Camille Revuz** aux championnats de France biathlon jeunes dames

24^{ème} **Adrien Trincat** 10km libre catégorie jeunes hommes.

21^{ème} **Bastien Buttin** à la course nationale cadet 4+4 km en double technique

2^{ème} **place de Geoffroy Pais** avec le lycée du Fayet aux championnats de France UNSS (épreuve se déroulant sur un relais et une patrouille en poursuite)

Un critérium ouvert aux minimes du comité Mont-Blanc prenant les 4 meilleurs résultats sur 6 Grand Prix. Un classement par année d'âge est effectué.

En minimes filles 1^{ère} année (nées en 92) : 20^{ème} **Dorothee Anthonioz** et 23^{ème} **Célia Coppel**.

En minimes garçons 1^{ère} année : 13^{ème} **Romain Dewaele**

En minimes filles 2^{ème} année (nées en 91) : 33^{ème} **Isabelle Nanjoud**

En minimes garçons 2^{ème} année : 34^{ème} **Alexandre Anthonioz** et 37^{ème} **Alix Koegler**

ECOLE DE MUSIQUE

Bilan de l'année 2005-2006

De nombreux concerts : participation des Elèves, et du Choeur de la Vallée d'Aulps, dans la programmation des concerts autour de l'Orgue.

Dans le cadre de ces concerts, de nombreux échanges avec Les Ecoles Primaires sont nés de projets communs : 1° **"Les tribulations du Père Noël"** (conte musical chanté et interprété avec percussions et séquence).

2° **"La forêt dans tous ses états"** (chants illustrant l'environnement de la forêt, poèmes, textes, proverbes et une oeuvre créée pour orgue et percussions).

Le Choeur de la Vallée d'Aulps a présenté un programme en lien avec le thème retenu par la station : **"La nature"**, ainsi qu'un Concert de Printemps le 21/03 au cours duquel il recevait le **Choeur Non Nobis**.

Le Choeur d'enfants a régalé le public nombreux du concert de Noël. Dommage que l'effectif aille décroissant... **Avis aux personnes intéressées !**

L'ensemble des classes s'est aussi produit en Audition devant les enfants des écoles primaires le 21/02 ; ceux-ci nous ont gratifié de magnifiques déguisements pour donner un caractère de fête à cette aubade. A ce jour, le travail est orienté vers le Festival de la Musique mécanique pour lequel nous préparons le spectacle d'ouverture.

Toutes ces animations n'empêchent pas le travail de fond et quelques résultats sont à noter : en Formation Musicale, **Johanna Toucheboeuf et Alexis Hominal** ont passé avec succès leur examen de fin de 2^o cycle ; **ils ont été admis au Conservatoire** ; nous les félicitons ! 2 autres élèves tenteront le même examen en juin 2006.

Courage et persévérance sont la clef de la réussite !



LA BATTERIE FANFARE

8 juin 2003 : 50^{ème} Anniversaire des Rassignolets. Yves Chardon avait honoré de sa présence cette manifestation.



LA BATTERIE-FANFARE :
«**LOU RASSIGNOLETS - LES CYCLAMENS**»

Cette année, la Batterie-Fanfare a rencontré un manque d'effectifs, c'est pourquoi, elle a dû limiter ses prestations ; le bilan est le suivant :

22 Janvier : Audition de l'Ecole de Musique de Taninges

6 Mars : Assemblée Générale de l'Union des Fanfares de France à Domancy

19 Mars : Sortie Raquettes au Praz de Lys

9 Avril : Concert avec l'Harmonie de Taninges à la Chartreuse de Mélan

10 Avril : Assemblée Générale de Printemps aux Gets

8 Mai : Cérémonie officielle à Taninges

12 Juin : Festival des Musiques du Val d'Aulps et Val d'Hermone au Biot

21 Juin : Baptême Jacquemard et Fête de la Musique à Taninges

26 Juin : Festival des Musiques du Faucigny à Taninges

13 Juillet : Cérémonie au Monument aux morts à Taninges

14 Juillet : Aubade à la Rivière Enverse - Défilé aux Gets

23 Juillet : Journée champêtre à la Mouille Ronde aux Gets

9 Octobre : Assemblée Générale d'Automne au Lyaud

10 Novembre : Concours de Belote

11 Novembre : Cérémonies officielles à Taninges puis aux Gets

13 Novembre : Cérémonie du 11 novembre à la Rivière Enverse

19 Novembre : Sainte Cécile aux Gets

4 Décembre : Animation de la Messe de la Sainte Barbe et Sainte Cécile à Taninges

11 Décembre : Journée instruction à Combloux

3 juillet :
Festival à Marlens

Au cours du repas annuel de la Sainte Cécile qui s'est déroulé au Restaurant «Le Pub Irlandais» aux Gets, des musiciens ont été mis à l'honneur, à savoir :

MEDAILLE D'ENCOURAGEMENT SIMPLE :

BAUD Nicolas

MEDAILLE DE BRONZE :

DEPLANCQUE Jean-Pierre

MEDAILLE D'ARGENT :

ANTHONIOZ Isaline

FAVRE Dominique

FAVRE Grégory

MEDAILLE DE VERMEIL :

MOREL GUILLEMAZ Frédéric



NOS PEINES :

Yves CHARDON, fondateur de la Fédération des Batteries-Fanfars de Haute-Savoie qu'il a présidée durant 25 années, nous a quittés le 23 novembre à l'âge de 77 ans. Une forte amitié nous liait ; il était très proche de notre regretté «Jean-Né».



19 Mars : Sortie raquettes

NOS JOIES :

Une petite **Elisa** est venue agrandir le foyer d'Anne-Marie (cor) et **Pascal DZREWECKI**, déjà riche de 2 garçons **Benjamin et Elliot**

LA BATTERIE-FANFARE RECRUTE !!!

Vous aimez la musique, la convivialité, la fête... alors n'hésitez pas à rejoindre les rangs de la Batterie-Fanfare !

Alphonse Monnet et Yves Chardon (1975)



L'ASSOCIATION ARSAISIQUE GEROISE LES GAUDRIOLES

Après notre année sabbatique, nous avons été très heureux de vous retrouver aussi nombreux au spectacle de l'automne 2005.

Vous avez ri et surtout apprécié et reconnu l'énorme travail de la troupe dont le niveau ne cesse d'évoluer à chaque représentation.

A très bientôt pour notre prochain spectacle !
Le président **Grégory Delechat** et sa troupe



ASSOCIATION DE LA MUSIQUE

ACTIVITES 2005



MUSEE

20^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'AMMG



Le 18 Janvier 1985 se déroulait en Mairie des GETS l'assemblée constitutive de l'AMMG. Vingt ans plus tard, jour pour jour, a été fêté l'anniversaire de la création officielle de l'association dont l'action avait démarré dès 1982.

Tout au long de la journée de nombreux amis de la musique mécanique nous ont rejoints. L'Association a reçu plusieurs cadeaux à l'occasion de cet anniversaire : orgue de rue Erman, encrion à musique de l'Abbé HOUZET, boîte à musique du Docteur SAUTIER.

Le Président du Conseil Général Ernest NYCOLLIN nous a fait l'honneur de sa présence lors du concert et de l'apéritif de clôture.

ANIMATIONS AUX GETS

Journée du Patrimoine de pays le 19 Juin sur le thème : «Fer,

verre : utiles et décoratifs».

Assemblée générale de l'association le 7 Juillet avec visite du chantier d'extension du musée et inauguration de l'ascenseur panoramique.

4^{èmes} rencontres autour de l'orgue historique AEOLIAN les 15-16 et 17 Juillet.

Journées européennes du patrimoine les 17 et 18 septembre sur le thème «J'aime mon patrimoine», avec une exposition : «les 20 ans de l'AMMG : histoire d'une belle aventure».

et une animation : «Le Musée sort de sa réserve». Chaque membre du comité a sélectionné un instrument (objet coup de cœur) et fait partager au public nombreux ses émotions.



ORGUE PHILHARMONIQUE AEOLIAN

Durant les deux saisons musicales, 27 concerts ont été programmés et ont accueilli 4662 personnes.

BILAN DU MUSEE

288 jours d'ouverture.
36 047 visiteurs.

ANIMATIONS A L'EXTERIEUR

Bourse d'échange de docu-

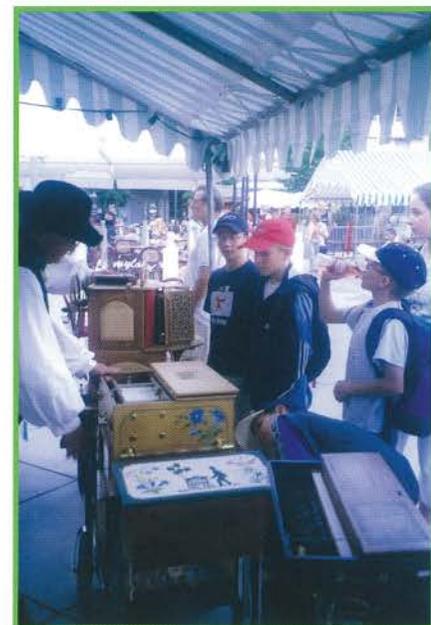
mentation touristique à Douvaine le 17 Mai.

Fête des patrimoines à la Roche sur Foron, le 5 Juin : présentation de la musique mécanique dans un stand et animations.



Animation le 24 Juillet à la Fête de la Randonnée de la Vallée d'Aulps à la Baume.

Nocturnes chablaisiennes avec orgues à Thonon le 29 Juillet.



Participation à la Fête du Foyer Rural de Seytroux le 31 Juillet.

MECANIQUE



Accueil des orgues mécaniques aux concerts de Carillon chaque soir du 4 au 7 Août à Taninges.

Animation avec orgue de manège à la Fête du Village de la Côte d'Arbroz le 15 Août.

Salon du Patrimoine culturel au Carrousel du Louvre : l'AMMG était représentée par le laboratoire d'acoustique musicale à Paris qui travaille sur des cylindres pointés du musée.

Stand au marché de Noël de Chatillon-sur-Cluses les 26 et 27 Novembre.

BILAN MEDIATIQUE

Parution dans de nombreux guides : petit futé, loisirs en famille, Léman sans frontières, guide touristique France...

Articles dans les magazines : valeurs actuelles, Alpes Découvertes, Télé-Loisirs, Almanach des Pays de Savoie.

France 2 : magnifique reportage sur Télé-matin présenté avec enthousiasme par Daniel THEVENOT le 25 Août, repris le 30 Août et rediffusé une 3^{ème} fois dans l'émission «C'est au programme» le 11 Octobre.

ACQUISITIONS

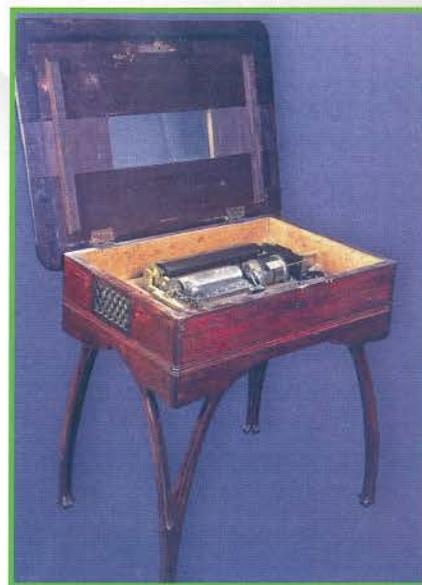


Le plus ancien type d'orgue de rue connu. Il est décrit avec précision dans notre ouvrage de Don Bedos de 1776



Une exceptionnelle **Boîte à musique sur table** avec 4 cylindres en mouvement dite «**Boîte revolver**».

Une table de café à musique avec distributeur de jetons



Un beau **singe automate violoniste sur un orgue à anches** (19^{ème} siècle).

Un **juke boxe «Cabaret»** de marque Wurlitzer.

CLASSEMENT D'UN INSTRUMENT

Par arrêté du Ministre de la Culture du 17 Octobre 2005, **le piano mécanique DEBAIN** du musée a été classé parmi **les monuments historiques**. Ce fut le premier type de piano mécanique ; il fonctionne avec des planchettes pointées et il n'en existe aucun exemplaire dans les collections publiques.

PROJETS

12^{ème} Festival International de la Musique Mécanique sur le thème de l'Image : les 14-15-16 Juillet 2006.

1^{ère} Biennale de la Musique Mécanique sur scènes les 21 et 22 Juillet 2006.

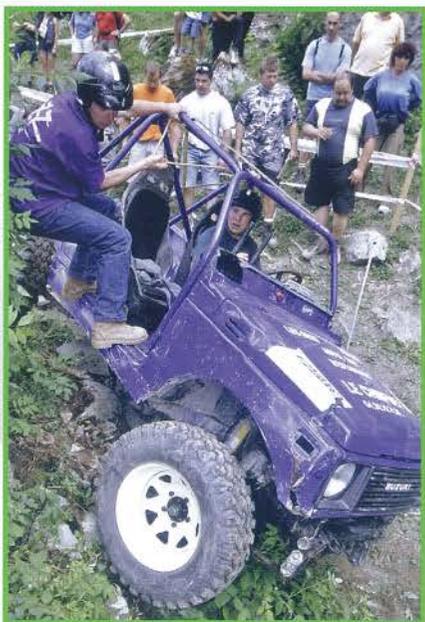
CLUB TRIAL 4X4

**LE CLUB TRIAL 4X4
des PORTES DU SOLEIL.**

2005 : une année réussie.

L'arrivée de nouveaux membres provenant pour la plupart des villages voisins (LA COTE D'ARBROZ, MONTRIOND, etc ...)

Les équipages du Club nous ont brillamment représentés durant toute la saison dans toutes les catégories et sur toutes les courses.



Notre 6^{ème} Trial au mois d'Août a rencontré un vif succès auprès des spectateurs qui se sont déplacés nombreux.



Pour les passionnés, le 7^{ème} est déjà en préparation pour les 5 et 6 Août prochains : spectacle, Musique et bonne humeur seront au rendez-vous.



Le Club par l'intermédiaire de certains de nos membres était présent lors du Week-end de lutte contre la Mucoviscidose.

Pour remercier la plupart de nos membres, le Comité avait organisé durant l'automne une sortie de 2 jours avec la visite sur Colmar des marchés de Noël et des spécialités régionales.



Nouveau ! notre E-mail :
club4x4pds@hotmail.fr

Merci à Tous et à bientôt.

Le Président,
D. BARLET.

QUELQUES RESULTATS DE L'ANNEE 2005

**DES PILOTES FAISANT
PARTIE DU CLUB.**

CATEGORIE SERIE :

Pilote Yves JENATTON :
THORENS : 3^{ème}
ABONDANCE : 1^{er}
CHATEL : 1^{er}
MORZINE : 1^{er}
CONTAMINES : 3^{ème}.

Pilote Fabrice MELITO :
THORENS : 2^{ème}
PASSY : 2^{ème}.

CATEGORIE SUPER-SERIE :

Pilote Eric ROMEYER :
1^{er} à MORZINE.

Pilote Nicolas BARLET :
1^{er} à CONTAMINES.

CATEGORIE AMELIORE :

Pilote David BARLET :
1^{er} à CHATEL
1^{er} à MORZINE.

Pilote Jean-Pierre CIRILLI :
1^{er} à ABONDANCE
3^{ème} à MORZINE
3^{ème} à PASSY.

**CHALLENGE ALPES
FRANCHE-COMTE
SUISSE :**

En série : 2^{ème} place à Yves
JENATTON.

En amélioré : 2^{ème} place à
Jean-Pierre CIRILLI.

GEAS LES BOULES

Voici un petit bilan de notre Association pour la saison 2005. Tout d'abord, nous remercions tous les membres du Comité qui ont participé à l'évolution de l'Association depuis sa création (octobre 2001), ainsi que tous les membres grandissant au fil des saisons.

BILAN 2005 :

CONCOURS 4x4 du Printemps :

Cette année au Plan des Troncs. Le concours s'est bien déroulé. Bonne participation du public. Ce concours s'est terminé par un dîner et une soirée dansante.

Nous en profitons pour vous rappeler que cette journée est l'occasion de se retrouver entre membres en début de saison et qu'elle est offerte par l'Association.

Nous tenons à remercier pour la réussite de cette journée, **Michel BAUD, Monsieur et Madame PERNOLLET Raymond, le service technique, la SEM Touristique, M. PACHON Roger, VITTET Boissons, La Commune, ainsi que tous les membres actifs pour l'organisation.**

SAISON D'ETE 2005 :

du 29 Juin au 7 Septembre :

11 Concours les mercredis, uniquement en nocturne.

Fréquentation encore en hausse cette année, que ce soit les locaux, la vallée ainsi que les estivants.

Pour information, création de 6 terrains supplémentaires (soit 12 doublettes).

Merci à **Jean-Claude MONNET** (pour le terrain), **la Commune**

(pour les matériaux), l'Entreprise **ANTHONIOZ-BLANC/BERGOEND** (pour le compacteur) ainsi qu'aux **membres** qui sont venus nous aider.

CHALLENGE D'AUTOMNE 2005 :

Malgré un temps pluvieux, les plus motivés sont venus !!
36 participants !!
BRAVO et MERCI !!

RESULTATS :

1^{er} Homme : Pascal MUGNIER
1^{ère} Femme : Véronique DELAVAY
1^{er} Enfant : Alexandre ANTHONIOZ.

Le concours s'est terminé par la remise des prix, un apéritif et une soupe paysanne, et tout cela les pieds dans l'eau...

Quel Bonheur !... à l'année prochaine !.

10 % des recettes ont été versées cette année aux Restaurants du Cœur.

EN BREF.

Les investissements :

Petit chapiteau, barbecue à gaz, four micro-ondes, Grill qui contribue au bien-être de nos concours.

Les remerciements :

Un grand merci à tous nos **partenaires, la Municipalité, la SEM Touristique, les donateurs de lots pour le challenge ; Monsieur JAY, pour le prêt d'un distributeur de boissons, les adhérents ainsi que toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réussite de ces concours.**

MESSAGE

Toutes les personnes volontaires qui seraient susceptibles de venir

participer à l'organisation des concours seraient les bienvenues !!

PREVISIONS 2006

Assemblée générale

Concours 4X4 du printemps

Concours d'été

Challenge d'automne.

De tout cœur avec Jean-René pour un bon rétablissement.

Le Comité.



LA BIBLIOTHEQUE LIRE AUX GERS

LES ASSOCIATIONS



L'année 2005 a été marquée par un grand changement au sein du Comité.

Après la démission de plusieurs de ses membres, une nouvelle équipe s'est formée.

Après avoir consacré 16 ans à la bibliothèque, **Paulette Pasquier** a décidé de prendre un repos bien mérité. Paulette a créé la bibliothèque en 1989 et n'a cessé depuis de la faire prospérer. L'association s'est développée au fil des années grâce à la motivation de Paulette, au temps qu'elle a passé parmi les livres.

Merci Paulette.

La nouvelle équipe va continuer à faire progresser la bibliothèque.

L'assemblée générale s'est déroulée le 5 octobre. Ont été élues :

- Présidente : **Audrey Defrasne**
- Trésorière : **Elisabeth Defrasne**
- Secrétaire : **Carole Borowiecki**

- Membres : **Caroline Anthonioz ; Bernadette Blanc ; Françoise Courteil ; Céline Ducretet ; Laurence Tricou ; Florence Zanotti.**

La bibliothèque propose un choix

très varié, pour tous les publics et tous les goûts : romans, policiers, docs, albums, B.D., biographie, histoire, contes, ...

Elle cherche toujours à améliorer ses services : alors toutes les suggestions, toutes les idées sont les bienvenues, ainsi que toute personne disponible (même pour une heure) pour participer, selon ses compétences et ses envies, à l'achat de livres, aux animations ponctuelles ou hebdomadaires, aux permanences, à la déco...

N'hésitez pas à venir nous voir aux heures de permanences.

A très bientôt.
Audrey Defrasne

Activités en 2005

L'année commence à l'heure de la Grande Odyssée : avec «Histoires du Grand Nord», la bibliothèque propose à ses lecteurs pendant tout le mois de janvier et le mois de février un vaste choix de romans et livres pour enfants

sur le thème du Grand Nord, des explorateurs aux chercheurs d'or, de Paul Emile Victor à Jorn Riel, ainsi qu'une exposition documentaire sur les Indiens d'Amérique du Nord et les Inuits, prêtée par la Bibliothèque de Taninges. Les classes sont invitées par la bibliothèque à des jeux autour d'albums, proposés par Patati et Patata, avec, bien sûr, des histoires de Grand Nord !

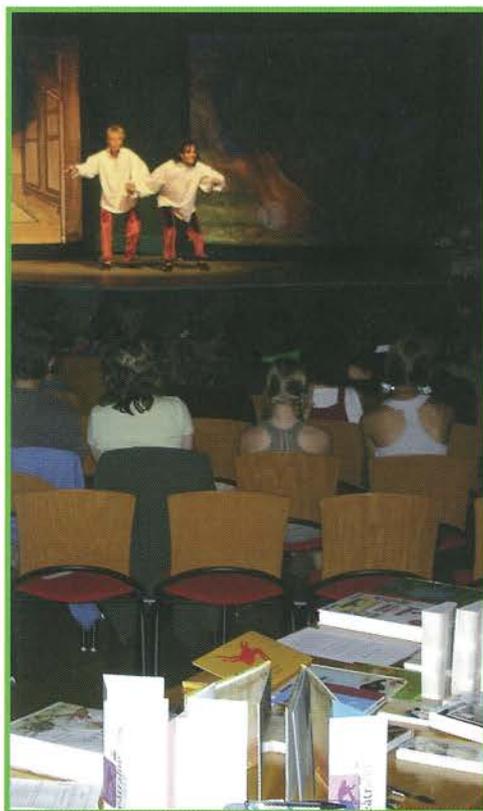
Le rés'aulps, vous en avez entendu parler ? Les bibliothèques des 11 communes de la Vallée d'Aulps se réunissent tout au long de l'année pour réfléchir ensemble à la façon de satisfaire leurs lecteurs : **se faire connaître, organiser des animations, des prêts inter-bibliothèques, se former... ou pour certaines, obtenir déjà un local adapté** : c'est aussi cela, travailler en réseau. Pour cette année, la manifestation **Théâtralire**, avec l'aide de Théâtres en Savoie et Savoie-Biblio, propose 5 spectacles de Lecture Vivante aux lecteurs de la Vallée d'Aulps, dont **Jeux de Fables**, par le Théâtre du Corbeau. 180 petits et grands passent une soirée enchantée autour des textes de Jean de la Fontaine. La veille, les classes avaient assisté à une lecture «toute simple» par la comédienne, Muriel Jarry, pour le plaisir des mots et de les voir rendus vivants.

Au mois de juin, «**des bébés et des livres**» fête sa première année. Tous les bébés (et leurs parents, nounous, doudous), sont invités à venir souffler LA bougie à la bibliothèque. Gâteaux, chocolat et histoires sont au rendez-vous pour fêter, aussi, le grand succès rencontré par cette animation. **(Tous les jeudis de 10h à 11h). C'est l'été, et si la bibliothèque pre-**

nait l'air ? Allez, on sort les livres, on plante la tente, et on installe un grand coin détente et lecture au milieu de Billes de Bois. Quoi de mieux qu'une petite pause lecture autour des arbres, grâce à une sélection de livres sur le sujet, prêtés par Savoie-Biblio, tous aussi beaux qu'intéressants.

Au mois d'août, le **concours B.D.** (abandonné depuis plusieurs années) a été reconduit avec succès. Petits et grands ont répondu à des questionnaires sur Astérix et Lucky Luke. Vu la demande le rendez-vous est donné pour l'année prochaine.

Enfin toute l'équipe se retrouve pour une formation, dispensée par l'Association des Maires, afin de maîtriser le prêt informatisé. Les lecteurs, sollicités tout au long de l'année pour remplir des petites fiches, sont eux aussi «passés à la machine», et le 1er décembre 2005 (date historique !), la bibliothèque entre dans l'ère de l'informatique. Enfin !



SOCIÉTÉ DE PÊCHE DES GETS

LA SOCIÉTÉ DE PÊCHE BILAN DE L'ANNEE 2005

- 19/02 Assemblée Générale de l'AAPPMA aux Houches
- 01/03 Assemblée Générale de la Société.
- 12/03 Ouverture de la Pêche à ST JEOIRE.
- 16/04 Concours de Pêche à ST JEOIRE.
- 24/04 Concours de Pêche à MIEUSSY.
- 30/04 Raclette au chalet du Plan du Rocher.
- 01/05 Ouverture du Lac du Plan du Rocher : 45 pêcheurs.
- 08/05 Concours de Pêche à MIEUSSY.
- 28/05 Journée nettoyage des ruisseaux avec la Mairie.
- 02/06 Alevinage des ruisseaux (20000 alevins).
- 04/06 Journée de la pêche en France. 2 Membres de la Société à SOMMAND.
- 05/06 Concours de pêche à SOMMAND.
- 26/06 Concours de pétanque de la Société.
- 23/07 Lac du Plan du Rocher : apéro-casse-croûte avec les pêcheurs estivants.
- 28/07 Aménagement autour du chalet du Plan du Rocher par la Société.
- 08/08 Pêche électrique de La Poste jusqu'au Pressenage pour travaux : 73 truites.
- 13/08 Fête du Lac du Plan du Rocher. Une manifestation bien réussie.
- 05/10 Pollution du Nant des Gets. Présence de la Société.
- 08/10 Repas de fin de saison à la Salle des Fêtes : 55 Personnes.
- 09/11 Réunion contrat de rivière Giffre. Société de Pêche des Gets présente.
- 29/11 Réunion à Cluses. Règlement des permis.
- 09/12 Repas resto : 23 personnes.

Merci à la Mairie, à la Voirie, à la SEM, aux Pêcheurs, aux Bénévoles pour la réussite de ce programme.



ASSOCIATION FAMILLE RURALE



Le comité : A. KOEGLER ET L. TRICOU présidente et vice présidente, S. THIBON trésorier , et A. PELET secrétaire

Activités : Gestion de la cantine, 80 repas en moyenne par jour et à l'année, notre cuisinier Noël Aussy et en collaboration avec la commune pour la surveillance et l'animation et deuxième activité la Ruche avec de nombreux stages et toujours la piscine qui remporte un vif succès, responsable Nelly Ramoz. A noter également que nous avons renouvelé en 2005 la bourse aux vêtements sur 2 jours 1/2 , nouvelle formule à améliorer pour 2006.



CLUB DE JUDO



Depuis la fusion des clubs des Gets et de Morzine en 2004, donnant naissance au **Judo Club des Portes du Soleil**, le nombre de licenciés a considérablement augmenté, permettant de former une équipe de compétiteurs qui s'illustrent dans les tournois officiels.

Au classement départemental 2004/2005, qui compte plus de cent cinquante participants, on trouve désormais des judokas des Portes du Soleil dans la catégorie benjamins/benjamines : chez les filles, Lucie de Busschère, 4^{ème} et Juliette Kress, 5^{ème}, Fleur Monnet, 13^{ème}, Maud Coppel et Anissa Minier, 28^{ème}, Salomé Dornier, 33^{ème} et Clara Chevet 36^{ème} ; chez les garçons, Romain Jacques-Sermet, 1^{er} ex aequo, qui a été récompensé par le département, Guillaume Jacques-Sermet, 6^{ème}, Aurélien Legris, 28^{ème}, Thomas Legoff, 87^{ème}.

Chez les minimes, Mathilde Cottet-Emard est 4^{ème} au classement départemental et s'est classée 5^{ème} à la coupe des jeunes arbitres.

La nouvelle saison s'annonce bien avec déjà quelques résultats encourageants, notamment avec une 3^{ème} place par équipe des benjamines,

la qualification chez les minimes de Romain et Guillaume Jacques-Sermet et Mathilde Cottet-Emard pour les championnats régionaux.

Les cours de judo ont lieu aux Gets le mardi de 17h à 18h30 pour les 7/9 ans, de 18h30 à 20h pour les compétiteurs (10/13 ans) et le vendredi de 17h30 à 18h30 pour les baby judo. Des cours sont dispensés à Morzine pour les compétiteurs le vendredi de 19h15 à 20h45.

Pour tous renseignements, contacter le 06.61.76.30.40. ou le 06.80.00.57.16.





LES ENFANTS

ECOLE NOÛRE DAME

Année 2004-2005 - Accueil et découverte

LES ENFANTS



Comme chaque année l'environnement de l'école est nettoyé avec l'opération «Nettoyons la nature».



Présentation de contes et de chants aux parents et aux autres classes.



Les premiers pas en ski ... pour les PS.



L'accueil d'une école de l'île de La Réunion



Comme chaque année, les enfants préparent un spectacle pour la kermesse du mois de juin en chanson...



ou en patois !!!

Institutrice : Brigitte DEVILETTE

Asem : Sophie BURTIN

MATERHELLE.



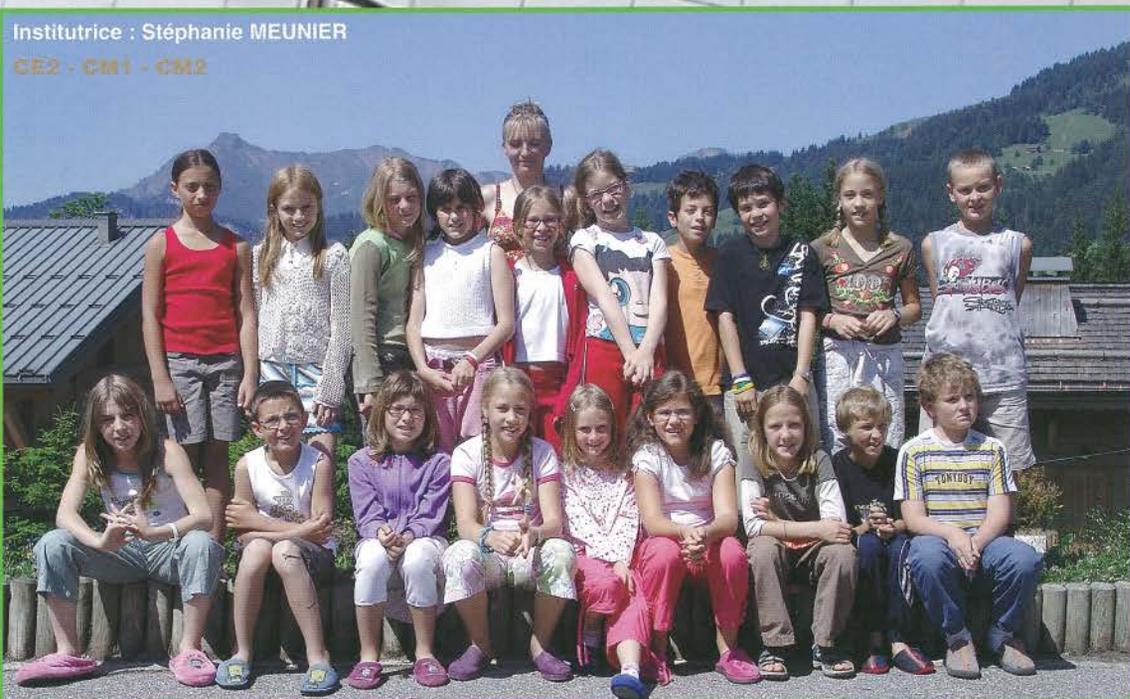
Directrice : Nadine RIVIER

CP - CE1



Institutrice : Stéphanie MEUNIER

CE2 - CM1 - CM2



LES ENFANTS



ECOLE PUBLIQUE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Année 2004-2005

Comme chaque année, celle-ci a été riche en évènements :

Pour Noël, les enfants ont bénéficié d'une journée récréative avec :

- Repas de fête préparé par les soins de Noël ;
- Le père Noël a apporté des livres commandés par la mairie et l'association, et une maison pour la maternelle commandée aussi par l'association ;
- Une sortie cinéma suivie d'un léger goûter.

En janvier, il y a eu la galette des rois offerte par l'A.P.E et une sortie à Avoriaz pour rencontrer les participants de l'Odyssée Blanche mais les aléas de la course ont fait qu'il n'y a pas eu de rencontre...

Ont suivi :

- **Les stages** de patins à glace, de ski de fond, de ski alpin, de snow-board;
- La **sécurité routière** est intervenue;
- Pour **mardi gras**, les enfants ont défilé dans les rues du village;
- Les **CM2** ont passé une journée au **collège**;
- Des **sorties à Evian** et à **la ferme** pour les cycles 1 et 2; à la **fonderie Pacquard**, au **Parc Aventure** pour le cycle 3
- **La kermesse** avec spectacle, jeux, apéro et repas a eu beaucoup de succès.

Point phare de l'année : les stages de photos en cycle 2 et de journalisme en cycle 3 qui se déroulent sur 5 jours à l'école et qui permettent aux enfants d'accéder à des techniques et à du matériel nouveaux.

Cette année a aussi été la dernière dans l'enseignement pour Patricia qui a pris sa retraite



Institutrice : Brigitte MONNIN - Asem : Gisèle BARRAS - **MATERNELLE**

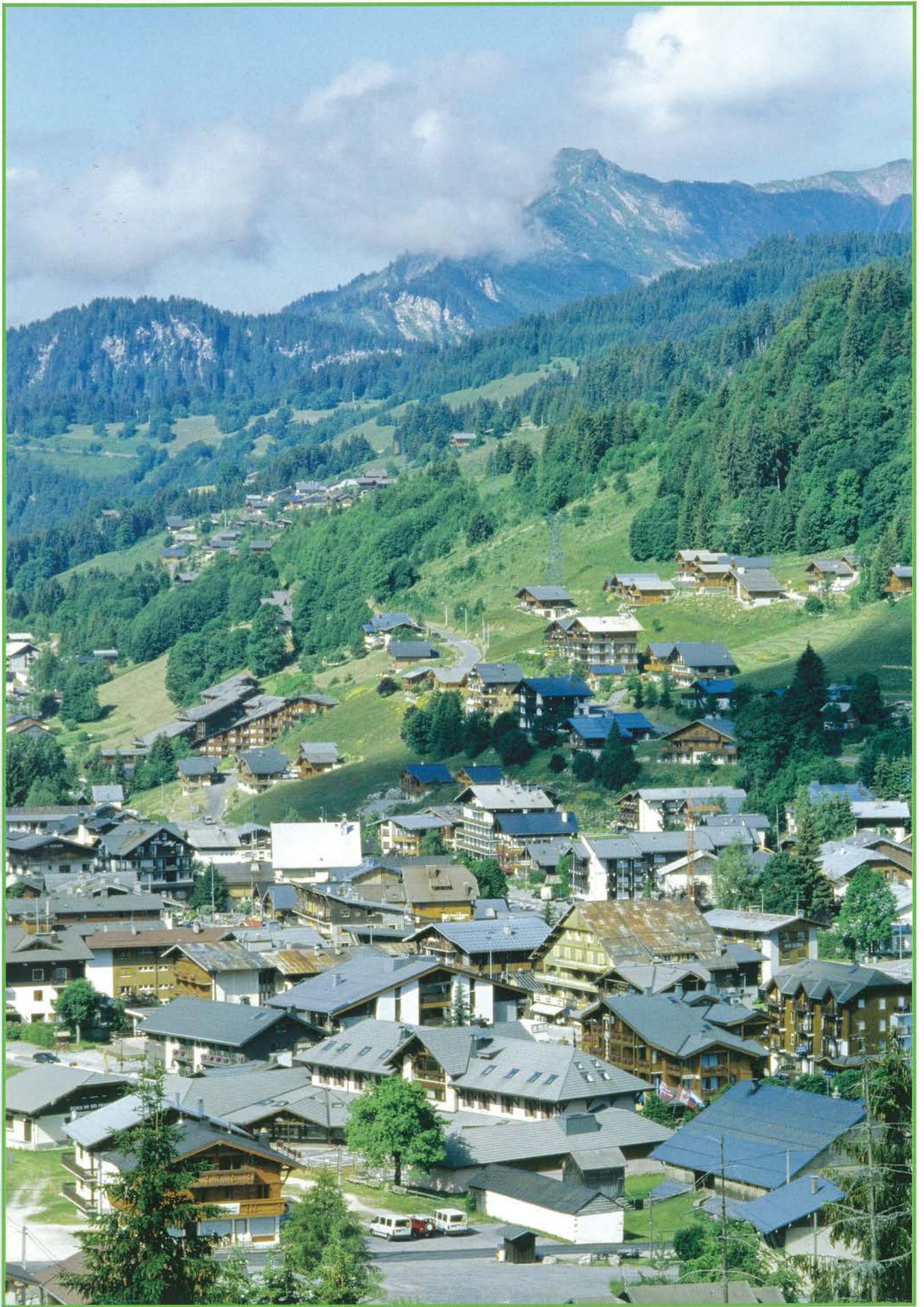


Directrice : Carole BOROWIECKI - **CP - CE1**



Instituteur : Christophe TAUPIAC - **CE2 - CM1 - CM2**





LE P.L.U.

LES GETS



LE PLAN LOCAL D'URBANISME

DEFINITION :

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), ça sert à quoi ?

Qu'est-ce que le Plan Local d'Urbanisme :

Le plan local d'urbanisme est l'instrument du renouvellement urbain. Il aide à établir une cohérence entre les projets de développement de la Commune et nos « réserves » (eau, espace, paysages).

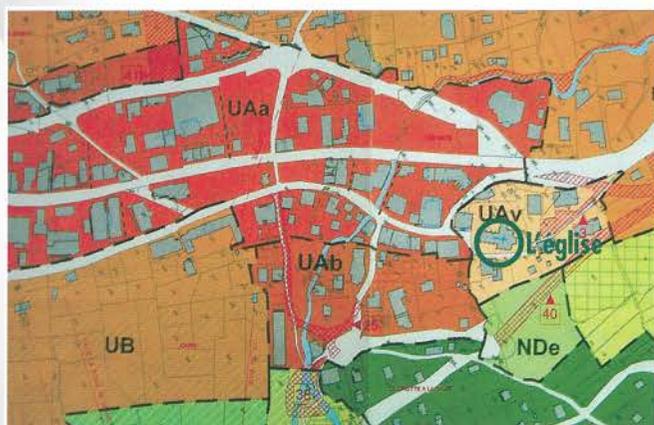
Il intègre des préoccupations nouvelles telles que les déplacements urbains, l'organisation commerciale... Il précise le droit des sols et permet d'exprimer le projet de la commune sur l'intégralité de son territoire.

Il traduit le projet de développement (PADD) défini à partir d'un diagnostic et d'une analyse de l'état initial de l'environnement.

CONTEXTE :

Du Plan d'Occupation des Sols au Plan Local d'Urbanisme :

Pourquoi une telle évolution ?



Petit historique :

Le droit de propriété a été codifié par Napoléon. A l'époque, c'était un droit absolu. Depuis 1943, la première loi sur l'Urbanisme et l'Architecture est venue limiter ce droit.

Ensuite, de nombreuses lois l'ont encore limité : la Loi Montagne (1985), la Loi sur l'Eau (1992), la Loi

de Solidarité et de Renouveau Urbain (décembre 2000), la Loi sur l'Urbanisme et l'Habitat (juillet 2003)

Localement, ces lois se traduisent dans le Plan Local d'Urbanisme et le Plan de Prévention des Risques Naturels. Les questions de sécurité et de salubrité publiques se placent donc au-dessus des règlements locaux et ne peuvent pas les ignorer.

Une évolution nécessaire :

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) n'est plus adapté aujourd'hui à l'environnement foncier et naturel de nos villes et villages. Cet outil se limitait trop à préciser le droit des sols. Il est devenu un frein pour le bon développement des communes en les empêchant de concrétiser des projets d'aménagement en adéquation avec son évolution.



Points communs avec les Plans d'Occupation des Sols :

- Délimitation de zones urbaines, de zones à urbaniser, de zones agricoles et de zones naturelles.
- Définition des possibilités de construction.
- Elaboration d'un règlement et de documents graphiques.

Différences avec les Plans d'Occupation des Sols :

- Véritable outil de l'expression du projet urbain de la commune.
- Création d'un projet d'aménagement et de développement durable à partir d'un diagnostic d'ensemble.
- Définition cohérente des actions d'aménagement et de développement de la Commune.
- Evolution facile en fonction du développement de la Commune.

NB// Le Plan Local d'Urbanisme est un outil stratégique, évolutif, lisible et partagé.

Mais qu'arrive-t-il à notre territoire ?

Aujourd'hui, le marché immobilier s'emballé. Ce marché ne peut et ne doit pas donner le rythme de l'urbanisation. C'est le rôle de la collectivité de REGULER ce développement qui doit rester en phase avec les ressources naturelles (eau, assainissement, paysages).

Mais que vaut ce schéma direc-

teur si les propriétaires gètois cèdent leur héritage alors que leurs anciens n'auraient pour rien au monde vendu leurs biens ? En France, le droit de propriété n'est géré ni par la commune, ni par une institution. Savez-vous qu'en Grande-Bretagne, le droit du sol n'existe pas car c'est la Reine qui possède les terrains ? Et qu'aux

Pays-Bas, il n'y a plus de terrains à bâtir : ce n'est qu'une « grande ville ».

En conséquence, les Gets qui est une très belle « carte postale » est prise d'assaut par toute l'Europe. C'est à nous tous d'être conscients de ce phénomène.

NB// « La collectivité doit décider du rythme de développement de son village et non pas le marché ! »

Quel intérêt de réviser le plan local d'urbanisme aux Gets ?

Cette révision a été l'occasion pour le Conseil Municipal d'une réflexion globale sur le territoire. A partir du diagnostic de l'existant, nous avons établi une mesure de marge de développement eu égard aux ressources naturelles. Cette mesure devra éclairer tous les arbitrages à venir. Grâce au plan local d'urbanisme, nous donnons donc à notre Commune toutes les chances de se développer dans le respect de ses ressources innombrables mais fragiles. Il est de notre devoir de travailler, dès aujourd'hui, pour le développement maîtrisé de l'urbanisme afin de transmettre un territoire viable à nos enfants.

NB// Le plan local d'urbanisme a pour vocation de définir des actions d'aménagement cohérentes dans une vision à 10 ans.

Le contenu du plan local d'urbanisme :

- Le rapport de présentation définit les enjeux du territoire. Pour la commune des Gets, il s'agit de maîtriser et favoriser le développement de la construction dans les meilleures conditions et notamment par la préservation du cadre de vie « fond de commerce » de la station au niveau touristique.

- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) définit la vision à moyen terme du territoire pour les 10 ans à venir.

Structure urbaine du centre-bourg



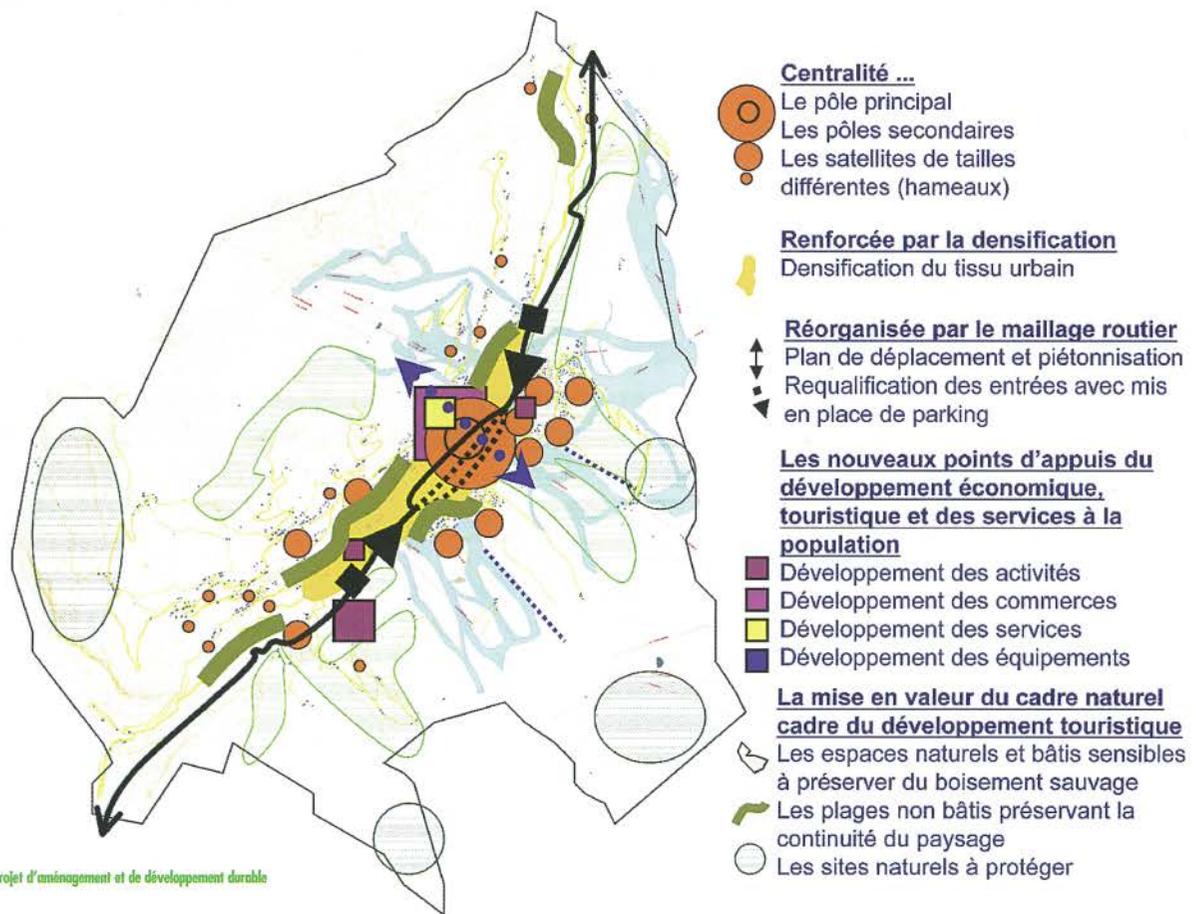
Extrait du rapport de présentation

- **Les orientations** d'aménagement : il s'agit d'un ajout de la loi Urbanisme-Habitat de juillet 2003 qui offre la possibilité de "zoomer" sur certains secteurs stratégiques. Pour les Gets, cette démarche se fonde sur l'objectif d'établir une cohérence de l'urbanisation (maillage piéton et voirie, forme urbaine, espace public)

- **Les documents graphiques** : ils indiquent la délimitation des zones et la localisation des différentes prescriptions réglementaires.

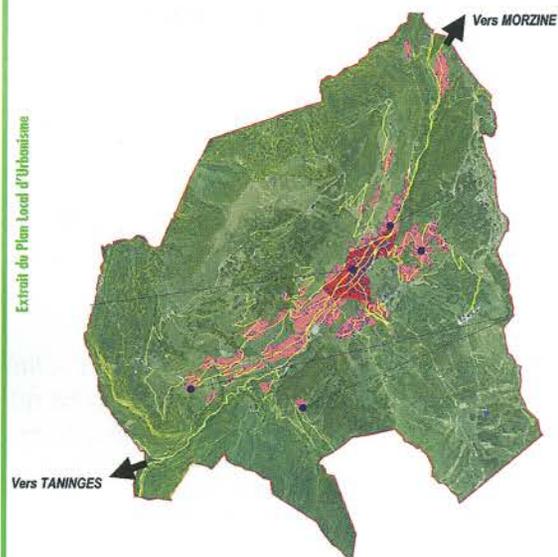
- **Le règlement** : il définit les règles applicables dans une zone pour construire sur un terrain. Aux GETS le règlement du POS se devait donc d'évoluer pour tenir compte du projet communal et des nouvelles dispositions imposées par le Code de l'Urbanisme.

- **Les annexes** : elles comprennent notamment les pièces obligatoires relatives aux servitudes d'utilité publique, aux périmètres de risques... Aux GETS, les annexes ont été complétées, notamment en ce qui concerne les annexes sanitaires (gestion de la ressource en eau, programmation de l'assainissement)



Les objectifs du plan local d'urbanisme pour la commune des Gets:

- **EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE**: Améliorer le cadre de vie des Gétois et des touristes, maintenir la mixité sociale dans l'habitat, favoriser une offre diversifiée pour mieux répondre aux besoins, prendre en compte les différents usages de la station, préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural et urbain.



L'urbanisation récente s'est développée le long des voies structurantes, y compris loin du centre. Cette perte d'identité affaiblit la lecture de la «station-village» jusqu'ici développée.

Il est donc indispensable de recentrer le développement urbain autour du centre de la station en **limitant l'urbanisation extensive (développement de la résidence secondaire) qui dénature le paysage «valeur touristique» forte** et pénalise l'économie touristique.

Pour cela il faut **redéfinir un pôle central** (en rouge) qui constitue le «cœur du village». La dynamisation et le renforcement du chef-lieu est une priorité.

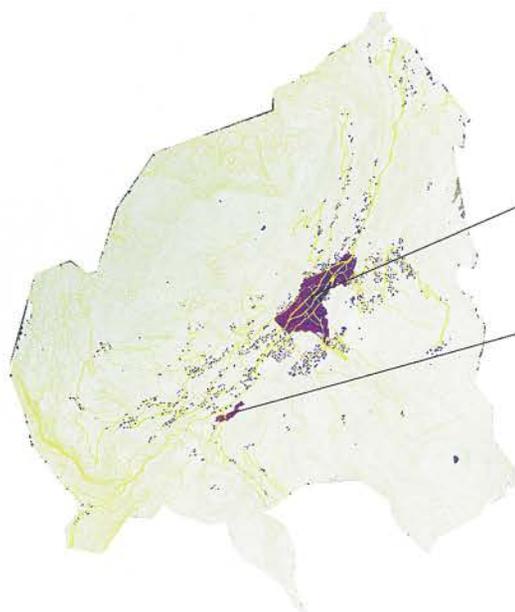
Afin de lutter contre le mitage urbain du paysage et une incompréhension de l'organisation du territoire, il est nécessaire de **définir des quartiers à densité variable** équilibrant le développement du territoire et confortant le centre (en rose).

Sur les versants, l'enjeu consiste à **restructurer les hameaux les plus représentatifs du développement historique des Gets** et de **stopper les autres secteurs sans enjeux**.

- EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE:

Développer et implanter des activités industrielles et commerciales, développer l'économie liée au tourisme (favoriser l'accueil des touristes).

- **EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE PAYSAGE:** Préserver et protéger les espaces naturels et les sites agricoles, préserver la qualité des eaux, préserver la commune des risques naturels (PPR), préserver la qualité paysagère, utiliser les ressources dans une perspective de développement durable, participer à la valorisation de notre village "carte-postale": en effet, les clients développent depuis quelques années une nouvelle relation à une nature qu'ils désirent préservée mais sécurisée, sauvage mais accessible.



Il faut **favoriser le développement des commerces et des services du centre**, notamment par la restructuration des espaces publics, des rues et l'aménagement des parkings publics. Et ce, grâce à des règles adaptées qui favorisent le développement de commerces en rez-de-chaussée, et la règle de l'alignement et de continuité du front bâti.

D'autre part, l'implantation d'**une zone d'activités artisanale communale** permettra d'accueillir des artisans locaux et des zones de stockage. Son fonctionnement «confidentiel» dans les bois prend en compte la sensibilité paysagère de l'environnement bâti et naturel de proximité.

Au regard du PPR (Plan de Prévention des Risques), cette zone ne pourra pas accueillir de logement de fonction.

Quelle place pour l'activité touristique dans le plan local d'urbanisme ?

Savez-vous que 85% des Gétois ont une activité dans le secteur tertiaire (commerce, hôtellerie, restauration). Rappelons qu'à cela s'ajoute près de 500 emplois saisonniers.

Le tourisme est donc un élément clé de l'activité économique des Gets et c'est pourquoi la Municipalité doit se donner les moyens de proposer un « paysage » en rupture avec l'urbanisation démesurée des villes.

Ainsi, grâce au plan local d'urbanisme, la commune peut encourager la création de lits banalisés (4500 projetés) tout en freinant la construction de résidences secondaires qui représentent 81% du parc de logements.

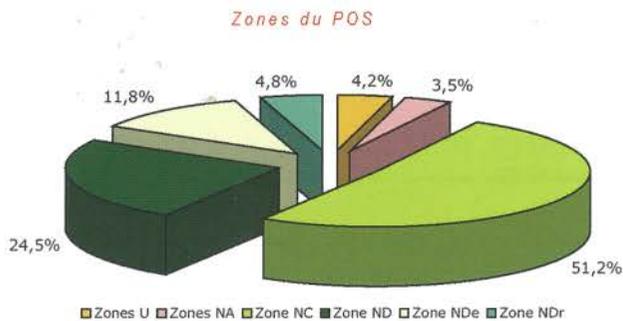
Toutefois, l'activité agricole ne doit pas être laissée pour compte au risque de menacer la qualité paysagère de la station. La revalorisation des alpages est donc primordiale.

NB// Le développement de la Commune doit tendre à la densification du tissu urbain autour du bourg et à la valorisation du patrimoine paysager et bâti pour offrir aux touristes un cadre de séjour adapté à leurs attentes.

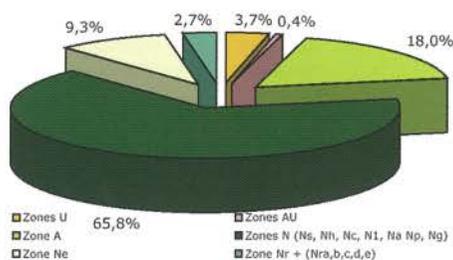
Concrètement, le PLU, ça change quoi ?

Nota: La superficie et l'emprise des zones Ne et Nr ont été modifiées afin de tenir compte des parcelles « consommées ». Si le PLU réduit les zones Nr (densification recherchée sur le pôle centre) il s'est attaché à respecter l'adéquation des proportions entre les zones émetrices et réceptrices de COS (voir graphique ci dessus)

Proportion des zones



Zones du PLU 2005



AVANT... selon le Plan d'Occupation des Sols :

Les zones urbaines "U" :

ces zones à destination d'habitat et/ou d'activités sont construites ou immédiatement constructibles.

Les zones naturelles "N"(NA, NC, ND)

- **NA** : zones d'urbanisation future pour l'habitat, les activités économiques ou les loisirs.
- **NC** : zones à préserver en raison de la valeur agricole des terres, de la richesse du sol ou du sous-sol. Il s'agit de zones, forestières ou de zones d'activités minières ou d'extraction de matériaux.
- **ND** : délimite les espaces où l'environnement justifie une protection particulière.
- **NDE** : Zone émettrice de COS
- **NDR** : Zone réceptrice de COS

MAINTENANT... selon le Plan local d'urbanisme :

Les zones urbaines: "ZU":

secteurs déjà urbanisés et secteurs où les équipements publics existent ou sont en cours de réalisation

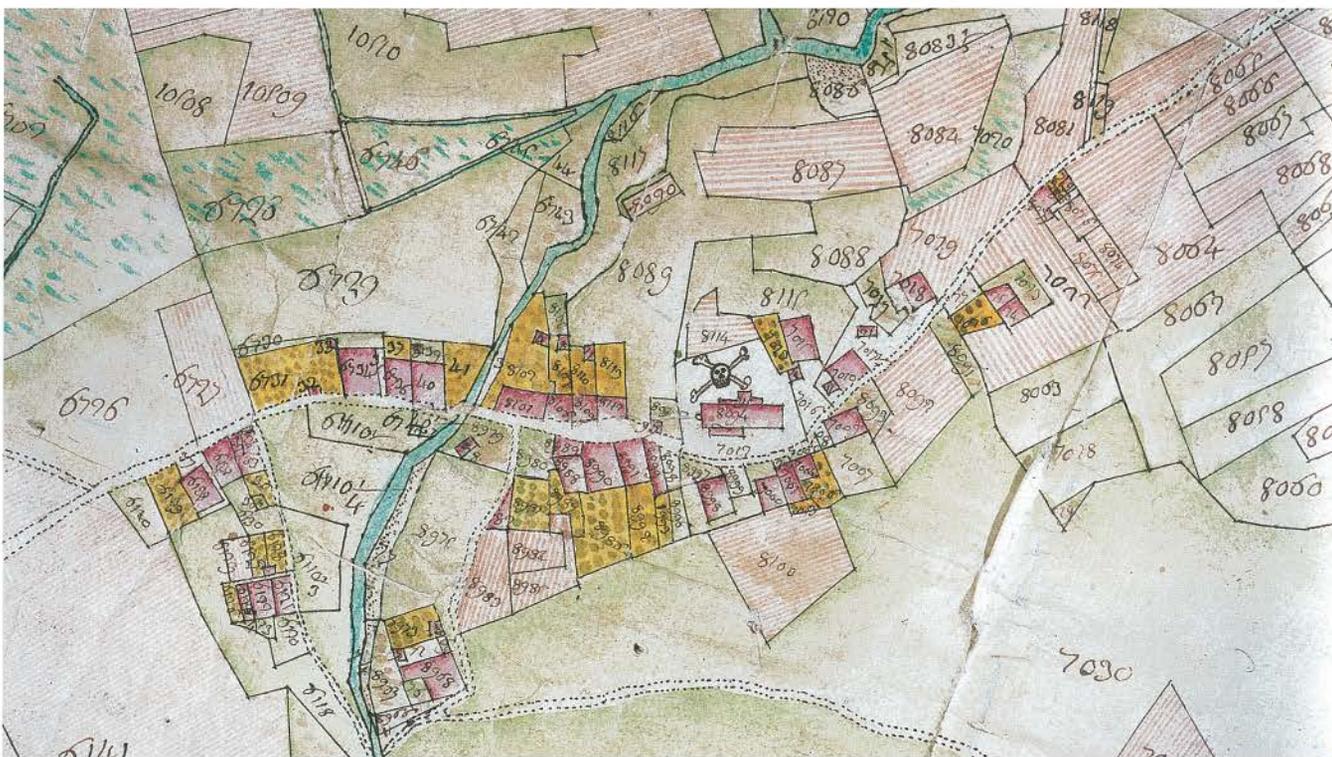
Les zones à urbaniser: "ZAU" (anciennes zones NA des P.O.S.):

secteurs à caractère naturel de la commune destinés à être ouverts à l'urbanisation

Les zones agricoles: "ZA"(zones NC des P.O.S.): secteurs à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles

Les zones naturelles et forestières "ZN" (zones ND des P.O.S.) : secteurs à protéger notamment en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique.

Les Zones "NR": Zone réceptrice de COS (Zone NDr des POS) et les Zones "NE": Zone émettrice de COS (Zone NDe des POS)



Plan Local d'Urbanisme LES GETS Révision Générale n°2

PLAN DE ZONAGE : PLAN GENERAL

PIECE N° 5	PROCEDURES		
	REVISION	MODIFICATION	MISES A JOUR
ECHELLE 1/5000	Révision Générale n°1 du POS Approuvée le 13.04.02 Révision générale Approuvée le 20.10.07 (Délibération du Conseil Municipal) Révision d'urgence n°1 Approuvée le 15 juillet 2002 Révision Générale n°2 du P.L.U. Mise à jour	N°1 Approuvée le 17.06.87	N°1
Misc au point		N°2 Approuvée le 19.12.94	N°2
CONCEPTION		N°3 Approuvée le 20.05.96	N°3
		N°4 Approuvée le 17.01.2000	N°4
		N°5 Approuvée le 18.05.2001	N°4
	B.E. DESSIN Associé GUYLLEC GUYLLEC & ASSOCIES Vallée des Hautes Savoies (S.A.) 10000 CHAMONIX Tél : 04.78.34.34.00	FOND CADASTRAL Diffusion R.G.D. 74	MISE A JOUR DU BATI Démontre cadastre actualisé en juin 2004

LEGENDE

ZONES URBAINES :

- Ua** Secteur de Centre Urbain - Pôle principal du Chef Lieu
- Uah** Secteur du Centre Historique
- Uai** Secteur du Centre où l'activité commerciale est interdite
- Uc** Secteur de confortement du pôle centre
- Uci** Secteur de confortement où l'activité commerciale est interdite
- Up** Secteur pavillonnaire
- Misc** Secteur pavillonnaire où l'activité commerciale est autorisée
- Miscr** Secteur pavillonnaire du Char Rond
- Uip** Secteur d'accueil des équipements publics
- Uis** Secteur d'accueil d'activités artisanales et industrielles soumis à des conditions spéciales conformément à l'article R123-11 du code de l'urbanisme

ZONES NATURELLES :

- N** Zone Naturelle
- N1** Secteur naturel où les hôtels et restaurants sont autorisés sous certaines conditions
- N2** Secteur naturel à vocation mixte : activités agricoles et équipements nécessaires aux activités sportives et touristiques publiques
- N3** Secteur Naturel réservé au camping
- N4** Secteur d'activité lié à la pratique du golf
- Nh** Secteur zone humide
- Np** Secteur Naturel à valeur paysagère
- Ns** Secteur Naturel sensible
- Nr** Secteur Naturel Récepteur de CO2
- Nrs** Secteur Naturel Récepteur de CO2 à Schéma de secteur
- Nem** Secteur Naturel Emetteur de CO2

ZONES AGRICOLES :

- A** Secteur Agricole

ZONES D'URBANISATION FUTURE :

- Fau** Zone à urbaniser à long terme
Ouverture à l'urbanisation par décision du conseil municipal et modification du P.L.U.

INFRASTRUCTURES ET EMPLACEMENTS RESERVES :

- 12** Emplacement réservé pour équipements publics
- 12** Numéro de l'emplacement réservé

COMPTE TENU DE L'IMPORTANCE DE LA LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES SUR LE PLAN DE ZONAGE, SE REFERER A LA PIECE N°6 (LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES) DU DOSSIER DE PLU

RENSEIGNEMENTS DIVERS :

- Identification à titre d'information des exploitations avec animaux
Recul de 50 ou 100m suivant la réglementation sanitaire applicable à l'exploitation
- ▨** Espaces Boisés non classés
- ▨** Espaces Boisés classés au titre de l'article L 130-1 du code de l'urbanisme
- ▨** Plats de ski alpin (d'après relevés transmis par la SAGETS en mai 2004) représentés à titre indicatif
- Traverses Piétons
- Limite de Zone
- Remontées mécaniques
- ▨** Bâtimens nouveaux depuis la dernière mise à jour du cadastre et positionnés à titre indicatif
- ▨** Zones U touchées par le PPR zone Rouge

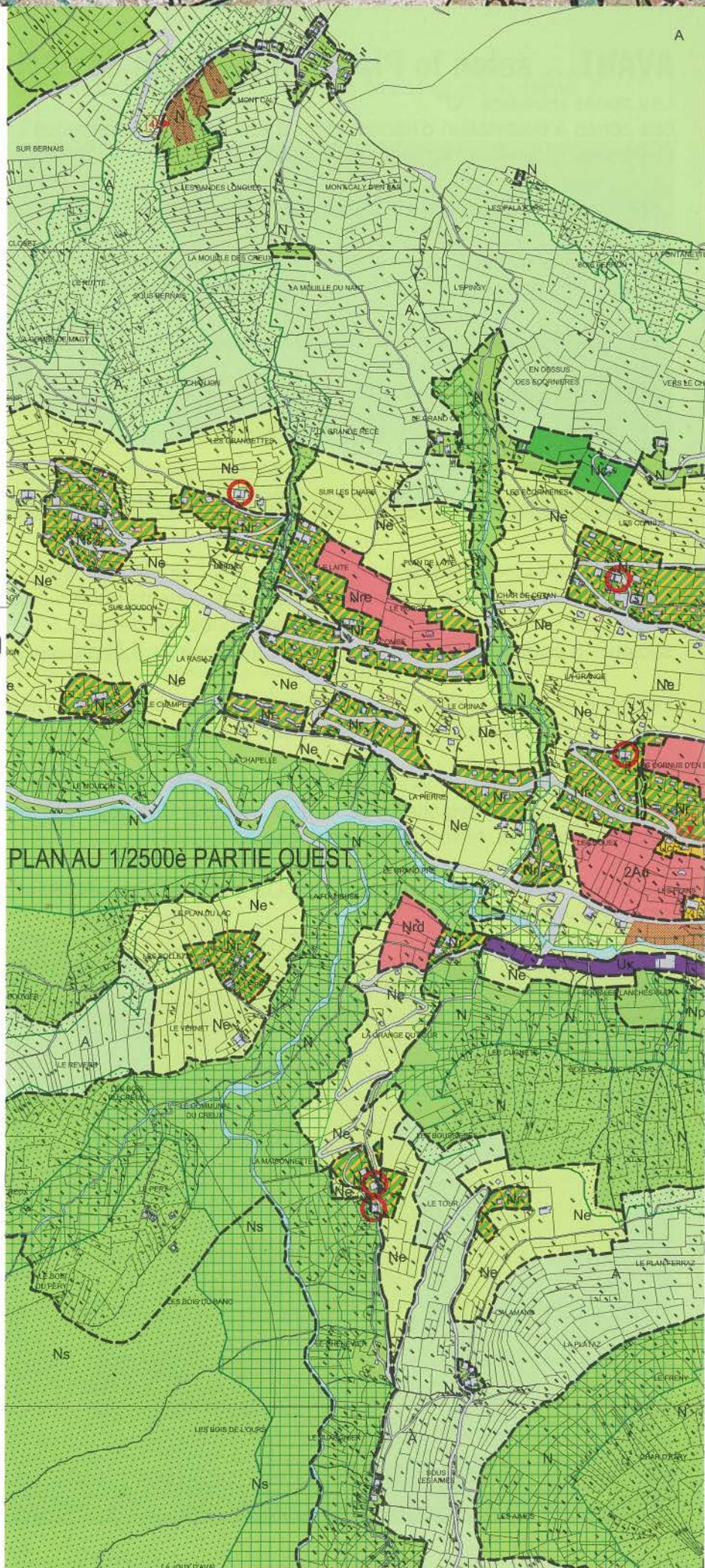
LE DROIT DE PREEMPTION URBAIN (D.P.U.) EST INSTAURE SUR LA TOTALITE DU TERRITOIRE COMMUNAL PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL.

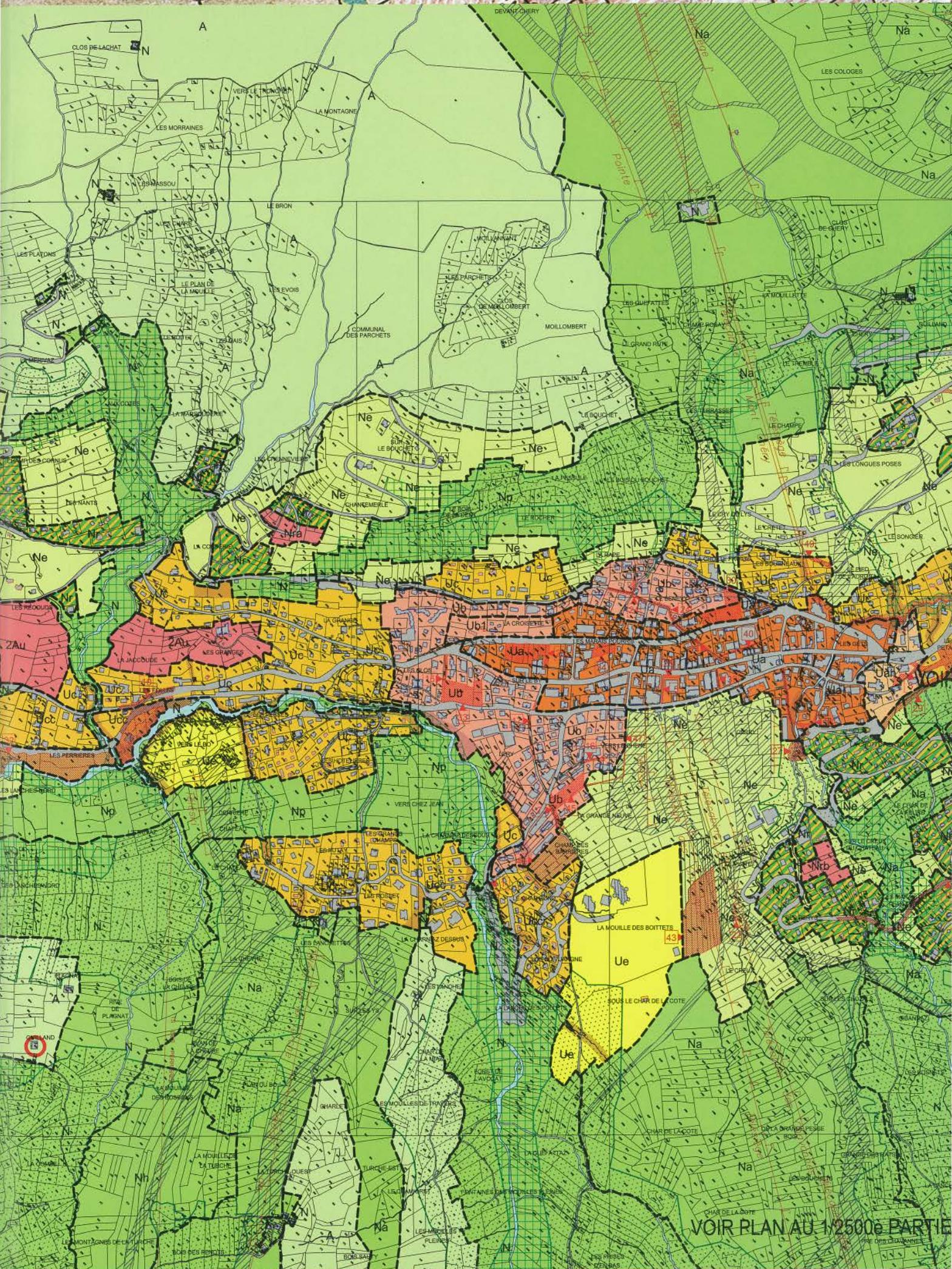
DOMAINE SKIABLE : LE DOMAINE SKIABLE REPRESENTE LA TOTALITE DU TERRITOIRE COMMUNAL PERMETTRE DU DOMAINE SKIABLE DEFINI SELON L'ARTICLE L123-14 DU CODE DE L'URBANISME

PPR : LES ZONES ROUGES DU PPR NE SONT PAS REPERTORIEES SUR LE PLAN DE ZONAGE SE REFERER A LA PIECE N°9 (ANNEXES) DU DOSSIER DE PLU

LE CLASSEMENT EN ESPACES BOISES CLASSES AU TITRE DE L'ARTICLE L130-1 DU CODE DE L'URBANISME RESPECTERA UN RECOL DE 10 METRES DU DOMAINE PUBLIC ET DES ROUTES DEPARTEMENTALES

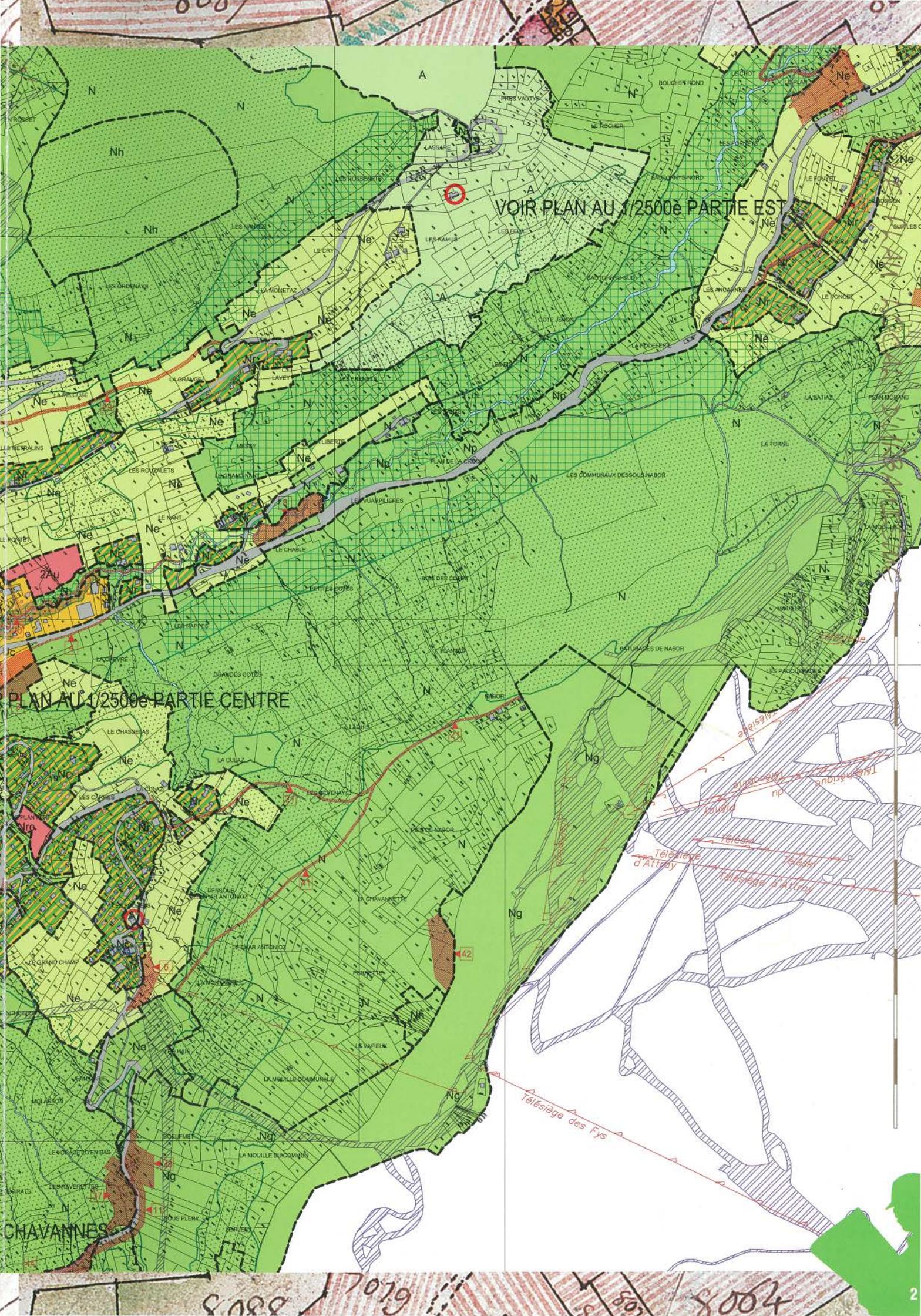
EN APPLICATION DE L'ARTICLE D1111-5 DU CODE DE L'URBANISME, UN RECOL DE 35 METRES DE L'AXE DES ROUTES CLASSES A GRANDE CIRCULATION TELLE LA RD 902 EST A RESPECTER POUR L'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS HORS AGGLOMERATION





VOIR PLAN AU 1/2500^e PARTIE
DES CHARENTAIS

C 100 7079 80 8004



VOIR PLAN AU 1/25000e PARTIE EST

PLAN AU 1/25000e PARTIE CENTRE

CHAVANNES

8088 7079 8087 8004

1952



AUJOURD'HUI



Année 2005 • N°36

création/conception : médiaCIMES éditions - Les Gets - 04 50 56 78 11